

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT

ENSM. Pôle Universitaire de Koléa (Tipaza)



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Master en Management par la qualité

**Analyse des écarts entre le Référentiel HSE-MS de
Groupement SONATRACH et la norme internationale ISO
45001 Version 2018**

Cas : SONATRACH TRC (SP2)

Élaboré par :

ZIDANE Ahmed

Encadré par :

Mme CHAHED Amina

Année : 2019/2020

Résumé

L'analyse des écarts est un outil d'évaluation ou d'audit de l'image de l'entreprise à l'instant « t » par rapport à un modèle ou un standard que l'on projette d'appliquer, et cela dans divers domaines.

Pour ce qui est de notre mémoire : l'analyse des écarts s'est faite entre le système de management HSE-MS et la norme ISO 45001 dans sa version 2018 au sein d'une entreprise de transports des hydrocarbures (pétrole et condensat) : SONATRACH TRC « Station pompage SP2 ». Pour vérifier l'adaptation du système HSE-MS de l'entreprise par rapport la norme ISO 45001.

Et c'est après avoir les résultats obtenus, le référentiel HSE-MS appliqué de l'organisme SONATRACH TRC partiellement répond aux standards internationaux en matière de sécurité et santé au travail par un moyen de 54,50% et un écart de 45,5%.

Cette démarche est inscrite dans une optique d'améliorer la santé et la sécurité de tous les employés sur leur lieu de travail.

Abstract

The gap analysis is a tool for evaluating or auditing the image of a company at the moment "t" compared to a model or standard that it plans to apply and this in various fields .

As for our memory: the analysis of the differences was made between the HSE-MS management system and the ISO 45001 standard in its 2018 version within a hydrocarbon transport company (petroleum and condensate): SONATRACH TRC "SP2 pumping station" in order to verify the adaptation of the company's HSE-MS system to ISO 45001.

After having obtained the results, we notice that the HSE-MS standard applied by the organization SONATRACH TRC partially meets international standards in terms of occupational safety and health by a means of 54.50% and a difference of 45.5%.

This work is done in a perspective that seeks to improve the health and safety of all employees in the workplace.

ملخص

إن تحليل الثغرات هو عبارة عن أداة لتقييم أو لتدقيق صورة الشركة في وقت محدد ومقارنتها بالنموذج أو المعيار المقرر تطبيقه بالشركة في مجالات مختلفة.

وفيما يتعلق بالمشكلة تم إجراء تحليل الاختلافات بين النظام Référéntiel HSE-MS و المعيار العالمي إدارة الصحة و السلامة المهنية ISO 45001 في نسخته 2018 داخل شركة نقل المحروقات (البترول و المكثفات) سوناطراك TRC. لتحقق من مدى توافق النظام المطبق من طرف الشركة مع النظام العالمي للصحة و السلامة المهنية.

و بعد النتائج المتحصل عليها فإن النظام المطبق في الشركة يتطابق جزئيا بالمعيار الدولي للصحة و السلامة المهنية بنسبة 54.50% و الفجوة البالغ نسبتها 45.5%.

وهذا النهج هو جزء من أجل تحسين نظام الصحة و سلامة جميع الموظفين في مكان العمل.

Remerciements

Tout d'abord, louange à Allah qui m'a guidé sur le droit chemin tout au long de ce travail, et m'a inspiré les bons pas et les justes réflexes. Sans sa miséricorde, ce travail n'aura pas abouti.

Ce travail a été effectué au niveau du département HSE de l'unité de pompage de pétrole et de condensat LOUTAYA, site opérationnel du projet SONATRACH TRC.

Ma vive gratitude à mon encadreur, **Mme. CHAHED Amina**, pour avoir accepté de m'encadrer dans cette étude. Je remercie pour son implication, son soutien et ses encouragements tout au long de ce travail.

Nos profonde reconnaissance va aussi à **Mr. MESSOUS Abderezak** : ingénieur HSE au sein du département HSE – Station pompage SP2 – à son aide précieuse, ses conseils éclairés, ainsi que ses encouragements durant toute la période de stage pratique, et durant la préparation de ce mémoire.

Je remercie sincèrement les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer mon travail.

Toutes les le lettres ne sauraient trouver les mots qu'il faut, et tous les mots ne sauraient exprimer la gratitude, l'amour, le respect, et la reconnaissance à mes chers parents qui m'ont offert sans condition leur soutien moral et financier.

Enfin, mes remerciements à nos familles, tous nos proches, amis et collègues, qui nous ont accompagné, aidé, soutenu et encouragé tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Liste des Tableaux

Tableau n°01 : Analyse des écarts entre l'élément 4 de l'ISO 45001 v2018 Vs HSE MS SONATRACH TRC (SP2)

Tableau n°02 : Analyse des écarts entre l'élément 5 de l'ISO 45001 v2018 Vs HSE MS SONATRACH TRC (SP2)

Tableau n°03 : Analyse des écarts entre l'élément 6 de l'ISO 45001 v2018 Vs HSE MS SONATRACH TRC (SP2)

Tableau n°04 : Analyse des écarts entre l'élément 7 de l'ISO 45001 v2018 Vs HSE MS SONATRACH TRC (SP2)

Tableau n°05 : Analyse des écarts entre l'élément 8 de l'ISO 45001 v2018 Vs HSE MS SONATRACH TRC (SP2)

Tableau n°06 : Analyse des écarts entre l'élément 9 de l'ISO 45001 v2018 Vs HSE MS SONATRACH TRC (SP2)

Tableau n°07 : Analyse des écarts entre l'élément 10 de l'ISO 45001 v2018 Vs HSE MS SONATRACH TRC (SP2)

Tableau n°08 : Les résultats d'évaluation de niveau d'adaptation moyen de HSE-MS

Liste des Figures

Figure n°01 : Les avantages à la mise en place d'un bon système SST

Figure n°02 : Application de l'amélioration continue dans la mise en place d'un SM-SST

Figure n°03 : Chronologie du projet ISO 45001

Figure n°04 : Exigences ISO 45001 version 2018

Figure n°05 : Relation entre le concept PDCA et le cadre d'ISO 45001

Figure n°06 : Les exigences de référentiel HSE-MS

Figure n°07 : Les principes de base du HSE-MS

Figure n°08 : Les différentes branches de l'entreprise SONATRACH

Figure n°09 : Les différentes régions de l'activité transport par canalisation de l'entreprise SONATRACH

Figure n°10 : Organigramme de la direction régionale Bejaïa (DRGB) SONATRACH TRC

Figure n°11 : Schéma de la ligne (HEH-BEJAIA OB1)

Figure n°12 : Fonctionnement de la station de pompage

Figure n°13 : Principe de l'analyse des écarts

Figure n°14 : Les exigences de la norme ISO 45001

Figure n°15 : Graphique radar de taux de conformité de référentiel HSE-MS

Liste des Abréviations

DRGB: Direction régional Bejaïa

SP2: Station pompage N2

DA : Dinar Algérien

DAFWC : Day Away From Work Case

HRM : Hassi R'Mel

HSE : Health Safety and Environment

ILO/OSH : International Labour Standards on Occupational Safety and Health

ISO : International Standard Organisation

HSE-MS : hygiène sécurité environnement management systeme

OHSAS : Occupational Health and Safety Assessment Series

Km : Kilomètre

OHSAS : Occupational Health and Safety Assessment Series

PDCA : Plan – Do – Check – Act (Roue de DEMING)

MASE : Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises

TRC : Transport par Canalisation

RTE : Région Transport Est

OK1: Oléoduc

SH : Sonatrach – Société Nationale pour la Recherche, la Production, le Transport, la Transformation, et la Commercialisation des Hydrocarbures

SM : Système de Management

SSE : Santé, Sécurité et environnement

SST : Santé et Sécurité au Travail

Liste des Annexes

ANNEXES A politique HSE de groupe SONATRACH

ANNEXES B évolution du nombre d 'incident de niveau 5' à SONATRACH TRC

ANNEXES C évolution du nombre d 'accident de la route graves' à SONATRACH TRC

ANNEXES D évolution des 'cas de premiers soins' à SONATRACH TRC

ANNEXES E évolution des 'cas de traitement médical' à SONATRACH TRC

ANNEXES F évolution des 'cas d'accident avec arrêt de travail' à SONATRACH TRC

ANNEXES G évolution des 'cas de décès ' à SONATRACH TRC

ANNEXES H diagnostic de SMSST / questionnaire

Table des Matières

| | |
|--|-----|
| Résumé | I |
| Remerciements | II |
| Liste des Tableaux | III |
| Liste des Figures | III |
| Liste des Abréviations | IV |
| Liste des Annexes | V |
| Table des Matières..... | VI |
| Introduction | 1 |
| Chapitre I : Cadre conceptuel..... | 4 |
| 1. Généralités - Systèmes de Management de la Santé & Sécurité au Travail | 4 |
| 1.1. Terminologie et définitions au management de la santé et sécurité au travail | 4 |
| 1.2. Référentiels relatifs au management de la santé et sécurité au travail | 6 |
| 1.2.1. Guides généraux de bonnes pratiques | 8 |
| 1.2.2. Référentiels généraux rectifiables | 8 |
| 1.2.3. Référentiels orientés vers la gestion des entreprises extérieures et sous-traitantes | 8 |
| 2. Présentation de la norme iso 45001 version 2018 | 9 |
| 2.1. À propos de l'ISO | 9 |
| 2.2. Qu'est-ce que ISO 45001 | 9 |
| 2.3. Les principales différences entre l'OHSAS 18001 et ISO 45001 | 10 |
| 2.4. Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail — Exigences et lignes directrices pour leur utilisation | 11 |
| 2.4.1. Domaine d'application | 11 |
| 2.4.2. Références normatives..... | 11 |
| 2.4.3. Termes et définitions | 11 |
| 2.4.4. Contexte de l'organisme..... | 12 |
| 2.4.5. Leadership et participation des travailleurs | 13 |
| 2.4.6. Planification..... | 13 |
| 2.4.7. Support | 14 |
| 2.4.8. Réalisation des activités opérationnelles | 14 |
| 2.4.9. Évaluation des performances..... | 15 |
| 2.4.10. Amélioration..... | 16 |
| 3. Le référentiel HSE-MS..... | 17 |

| | | |
|---|---|----|
| 3.1. | Définition de référentiel HSE-MS du groupe SONATRACH TRC..... | 17 |
| 3.2. | Objectif | 17 |
| 3.3. | Domaine D'application | 17 |
| 3.4. | La structure du HSE-MS..... | 17 |
| 3.5. | Les principes de base du HSE-MS | 19 |
| Chapitre II :Cadre méthodologique | | 20 |
| 1. | Présentation du terrain de recherche | 20 |
| 1.1. | Présentation de SONATRACH | 20 |
| 1.1.1. | Historique et mission..... | 20 |
| 1.1.2. | L'activité de SONATRACH | 21 |
| 1.2. | Historique et organisation de la direction régionale de Bejaia (DRGB) | 22 |
| 1.3. | Description de L'OLEDUC « OB1 » HAOUUD el HAMRA-Bejaia..... | 24 |
| 1.4. | Les déférentes stations de pompage..... | 24 |
| 1.5. | Présentation de la station pompage (SP2)..... | 25 |
| 1.5.1. | Rôle de la station pompage (SP2)..... | 25 |
| 1.5.2. | Description de fonctionnement de la station pompage (SP2)..... | 25 |
| 1.6. | Objectifs et cibles HSE de SONATRACH TRC (SP2)..... | 26 |
| 2. | Méthodologie de travail | 27 |
| 2.1. | Terrain de travail..... | 27 |
| 2.2. | La démarche méthodologique..... | 27 |
| 2.2.1. | Définition -GAP ANALYSIS ou ANALYSE DES ECRATS | 27 |
| 2.2.2. | Mise en œuvre de la méthode | 28 |
| 2.3. | Les techniques de collecte de données..... | 29 |
| 2.3.1. | L'analyse documentaire..... | 29 |
| 2.3.2. | L'observation..... | 30 |
| Chapitre III :Cadre pratique | | 31 |
| 1. | Analyse des écarts entre le référentiel HSE-MS SONATRACH TRC et la norme internationale ISO 45001 v 2018 « ETUDE DE CAS » | 31 |
| 1.1. | Périmètre d'application..... | 31 |
| 1.2. | L'analyse des écarts du système HSE-MS SONATRACH TRC par rapport a la norme internationale ISO 45001 V 2018 | 32 |
| 1.3. | Principe d'évaluation | 33 |
| 2. | Interprétation des résultats | 41 |
| Conclusion..... | | 45 |

Bibliographie 46
ANNEXES 46

INTRODUCTION

Introduction

Chaque jour, plus de 7600 personnes perdent la vie des suites d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle – soit plus de 2,3 millions de décès par an. Compte tenu des pertes liées aux retraites anticipées, à l'absentéisme et à la hausse des primes d'assurance qui en découlent, les maladies ou accidents liés au travail représentent un fardeau important pour les employeurs comme pour l'économie au sens large. ¹

C'est pour cela que la dimension santé et la sécurité du travail gagne de plus en plus de terrain dans la gestion des risques de projets industriels. Plusieurs facteurs permettent de poser – et d'affirmer – ce constat dont : l'évolution des législations, l'amélioration des référentiels de management (standards, normes et autres guidelines), le développement de la culture de sécurité et l'apparition de plusieurs outils d'aide à la décision. ²

Actuellement, Les entreprises industrielles commencent à considérer la santé et la sécurité du travail comme étant un élément de promotion, d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre qualifiée.

Malheureusement, le niveau d'intégration de la SST diffère d'un secteur industriel à un autre et d'un pays à un autre. Ces écarts sont expliqués par plusieurs facteurs dont : le niveau des exigences présentes dans la réglementation locale et les lois, la nature des activités industrielles, la tolérance aux risques, la capacité d'investir dans la SST, la pression du public et la compétence des équipes de projets en matière de SST. ²

Ce sont ces problèmes d'intégration dans les organisations, l'insuffisance des mesures prises pour promouvoir la SST, ainsi que certains facteurs exogènes et endogènes aux entreprises qui sont les principales – et fréquentes – causes des accidents industriels.

¹ Site officiel de l'Organisation Internationale de Normalisation « ISO » - Rubrique Santé & Sécurité au travail : « <http://www.iso.org/iso/fr/iso45001> ».

² Adel BADRI, 2012, Thèse par articles, exigence partielle pour l'obtention du doctorat, « Pour une meilleure prise en charge de la SST : Une nouvelle démarche pratique de gestion des risques des projets miniers », Ecole de Technologie Supérieure, Université du Québec.

L'approche ISO permet aux organismes d'identifier les dangers et de déterminer les risques qui ne sont pas acceptables et qui doivent être maîtrisés. La norme ISO 45001 n'est pas un système visant la conformité à la réglementation, bien qu'il exige que l'utilisateur indique les lois et les règlements applicables aux domaines d'activité de l'organisme et mettent en place des dispositifs de maîtrise efficaces.

En pratique, l'approche par gestion des risques professionnels identifie des domaines de dangers potentiels susceptibles de ne pas être couverts par une réglementation ou des directives. Elle permet ainsi de constituer, un approche préventive afin de réduire les préjudices subis par les employés de l'entreprise, et toute autre personne affectée dans l'espace du travail, donc un système meilleur qui visent simplement la conformité.

L'objectif de ce travail consiste à effectuer une étude des écarts entre le système de management HSE-MS d'une entreprise de transports des hydrocarbures (pétrole et condensat) : SONATRACH TRC « Station pompage SP2 », et la norme ISO 45001 dans sa version 2018.

Cette étude n'a pas pour objet de développer un document de référence pouvant être exploitée pour éventuellement initier une certification en matière de SST, mais fait plutôt office de constat des lieux, elle nous a permis de décortiquer tous les éléments constituant du système de management HSE-MS de SONATRACH TRC « SP2 », et ainsi pouvoir le comparer au standard mondial majoritairement appliqué dans le domaine de la santé et sécurité au travail : ISO 45001.

Problématique

Le référentiel HSE-MS appliqué dans l'organisme SONATRACH TRC répond aux standards internationaux en matière de sécurité et santé au travail ?

De ce questionnement découlent les questions suivantes, que nous tenterons au mieux de définir :

- Q1 : Est-ce que le référentiel HSE-MS de l'entreprise adapté à la norme ISO 45001 v 2018 ?
- Q2 : Quelle sont les difficultés majeures face à l'application de la norme ?

A ces interrogations, nous proposons d'émettre les hypothèses suivantes :

- H1 : Le référentiel HSE-MS de l'entreprise est partiellement adopté et adapté à la norme ISO 45001 v 2018
- H2 : La hiérarchie est consciente de la priorité d'améliorer son système pour passer à un niveau supérieur en inscrivant les différents 'gaps' qui existent dans l'entreprise.

CHAPITRE I

CADRE CONCEPTUEL

L'objectif de ce chapitre est d'offrir, dans un premier temps, une vision synthétique du système de management de la santé et sécurité au travail, et la norme iso 45001 v 2018 relative à la santé et à la sécurité au travail (SST) publiée par l'organisation internationale de normalisation, puis présenter le référentiel HSE-MS de SONATRACH TRC(SP2).

1. Généralités - Systèmes de Management de la Santé & Sécurité au Travail

1.1. Terminologie et définitions au management de la santé et sécurité au travail :

Santé et sécurité au travail (SST) : Conditions et facteurs qui affectent, ou pourraient affecter, la santé et la sécurité des employés ou d'autres travailleurs (y compris les travailleurs temporaires et le personnel détaché par un sous-traitant), des visiteurs, ou de toute autre personne présente sur le lieu de travail et/ou au-delà.³

Système de management : ensemble d'éléments corrélés ou en interaction d'un organisme utilisés pour établir des politiques des objectifs et des processus de façon à atteindre les objectifs.⁴

Système de management de la SST : système de management ou partie d'un système de management utilisé pour mettre en œuvre la politique de SST.⁴

En d'autres termes, un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SM-SST) est un dispositif de gestion combinant personnes, politiques, moyens et visant à améliorer les performances d'une entreprise en matière de santé et de sécurité au travail. C'est un outil qui permet de mieux maîtriser l'organisation de l'entreprise et de progresser en continu en intégrant la SST à toutes les fonctions.

³ Claire LIERS/Philippe GABBAI, 2008, Master en prévention des risques et nuisances technologiques, « Système de Management de la Sécurité et de la Santé au Travail », Faculté de Pharmacie de Marseille en collaboration avec l'Université de la Méditerranée Aix Marseille II.

⁴ISO 45001 :2018(Fr) Système de management de la santé et de la sécurité au travail – Exigences et lignes directrices pour leur utilisation.

L'adoption d'un tel système est l'expression d'une approche globale et gestionnaire de la prévention des risques professionnels, c'est une démarche volontaire qui vise globalement à⁵:

- Diminuer les accidents et les maladies professionnelles ;
- Anticiper les changements.
- Améliorer la motivation des personnels en améliorant les conditions de travail ;
- Augmenter la réactivité et la performance de l'entreprise dans la prévention des risques en SST ;
- Assurer une cohérence globale avec les autres démarches de management ;
- Assurer la prévention et la protection des salariés ainsi que les salariés des entreprises extérieures et les visiteurs ;
- Favoriser et pérenniser les bonnes pratiques.

Organisme: personne ou groupe de personnes ayant un rôle avec les responsabilités, l'autorité et les relations lui permettant d'atteindre ses objectifs.⁴

Partie intéressée ou (partie prenante): personne ou organisme qui peut soit influencer sur une décision ou une activité, soit être influencé ou s'estimer influencé par une décision ou une activité.⁴

Traumatismes et pathologies: effets négatifs sur l'état physique, mental ou cognitif d'une personne.⁴

Danger: source susceptible de causer traumatisme et pathologie.⁴

Risque: effet de l'incertitude.⁴

Opportunité pour la SST : circonstance ou ensemble de circonstances susceptible de conduire à une amélioration de la performance en SST.⁴

⁴ ISO 45001 :2018(Fr) Système de management de la santé et de la sécurité au travail – Exigences et lignes directrices pour leur utilisation.

⁵ Dossier INRS – extrait du site www.inrs.fr , « Les système de management de la santé et de la sécurité au travail, mise à jour : 23/01/2009, P2.

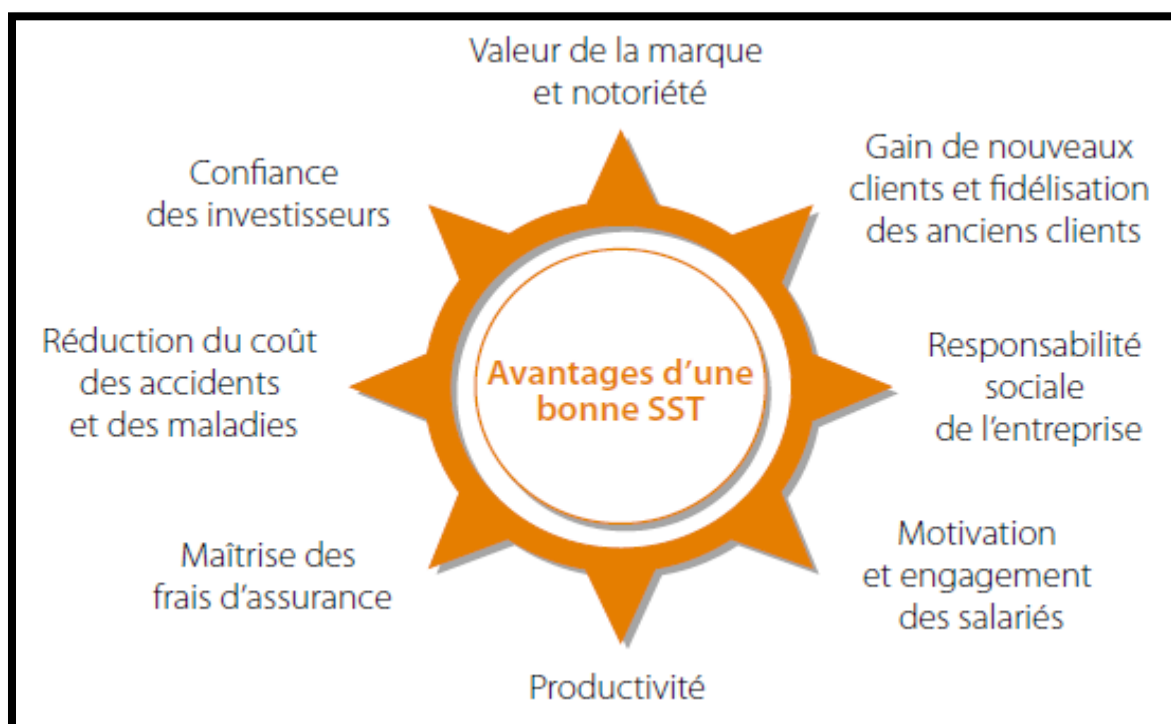
Information documentée : information devant être maîtrisée et tenue à jour par un organisme ainsi que le support sur lequel elle figure.⁴

Audit : processus méthodique, indépendant et documenté, permettant d'obtenir des preuves d'audit et de les évaluer de manière objective pour déterminer dans quelle mesure les critères d'audit sont satisfaits.⁴

Conformité: satisfaction d'une exigence.⁴

Événement indésirable : événement résultant du travail ou se produisant pendant le travail et qui conduit ou peut conduire à des traumatismes et pathologies.⁴

Figure n°01 : Les avantages à la mise en place d'un bon système SST



Source : FACTSHEETS77, 11/01/2008 - Guide de la Santé Sécurité au Travail, « Les avantages pour l'entreprise d'une bonne sécurité et d'une bonne santé au travail », Agence Européenne de la SST, ISSN 1681-2131.

1.2. Référentiels relatifs au management de la santé et sécurité au travail :

Le référentiel utilisé dans un système de management de la santé et de la sécurité au travail est un guide au service d'une politique. Ce document est fait pour aider

⁴ ISO 45001 :2018(Fr) Système de management de la santé et de la sécurité au travail – Exigences et lignes directrices pour leur utilisation.

l'entreprise à prendre les dispositions d'organisation et de gestion nécessaires au respect de la santé et de la sécurité au travail et à la recherche d'une amélioration permanente des performances dans ce domaine.⁵

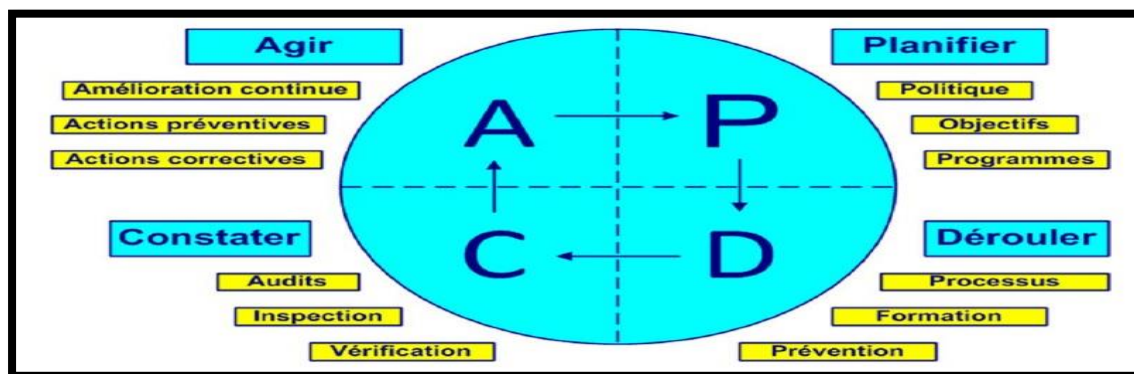
L'expérience prouve que l'entreprise a tout intérêt à établir son propre référentiel, en fonction de ses objectifs en SST, sur base des référentiels existants. Ce choix est fonction de critères propres à l'entreprise :

- Taille, Domaine d'activité, Culture sécurité ;
- Existence ou pas d'un autre SM déjà ou prochainement mis en place (qualité, environnement...).

Le choix d'un référentiel existant unique n'est pas un passage obligé. Ainsi, l'entreprise peut combiner les caractéristiques de différents référentiels, que ceux-ci puissent servir de base à une certification ou non. , en fonction de ses objectifs en SST.

En d'autres termes, le succès des démarches de management SST ne tient pas au référentiel choisi mais davantage aux usages qui en sont faits.³

Figure n°02 : Application de l'amélioration continue dans la mise en place d'un SM-SST



³ Claire LIERS/Philippe GABBAI, 2008, Master en prévention des risques et nuisances technologiques, « Système de Management de la Sécurité et de la Santé au Travail », Faculté de Pharmacie de Marseille en collaboration avec l'Université de la Méditerranée Aix Marseille II.

⁵ Dossier INRS – extrait du site www.inrs.fr, « Les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail, mise à jour : 23/01/2009, P2.

Source : Guide d'accompagnement pour la mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité inspiré par l'OHSAS 18001 dans une entreprise, Département de médecine du travail, médecine légale et toxicologie – UFR Sciences Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny, BP V 34 Abidjan - Côte d'Ivoire.

Les principaux référentiels existants dans le domaine de la SST peuvent être principalement regroupés en trois catégories.^{3,6}

1.2.1. Guides généraux de bonnes pratiques :

Nous pouvons citer le guide International Labour Standards on Occupational Safety and Health ILO/OSH, élaboré par l'Organisation Internationale du Travail – dont la dernière version a été publiée en 2001 ; ou encore le guide BS 8800 – standard britannique publié en 1996 et révisé en 2004.

1.2.2. Référentiels généraux rectifiables :

Ces derniers sont élaborés par des organismes de normalisation nationaux ou des organismes privés, nous en citons le plus connus dans le monde industriel : l'OHSAS 18001 – élaboré par le BSI (British Standards Institute) en 1999 et révisé en 2007 ; et (en 2018) par l'Organisation Internationale de Normalisation avec la norme ISO 45001.

1.2.3. Référentiels orientés vers la gestion des entreprises extérieures et sous-traitantes :

Parmi les référentiels le manuel d'amélioration Sécurité des Entreprises (MASE) élaborées par l'association française des entreprises Utilisatrices et Intervenantes Adhérentes en 1990, et révisé en 2014 ; ou encore le VCA (Liste de contrôle SSE des entreprises contractantes), élaboré par le Collège Central des experts hollandais et Belges entre 1990-1991 et révisée en 2008.

³ Claire LIERS/Philippe GABBAI, 2008, Master en prévention des risques et nuisances technologiques, « Système de Management de la Sécurité et de la Santé au Travail », Faculté de Pharmacie de Marseille en collaboration avec l'Université de la Méditerranée Aix Marseille II.

⁶ Guide d'accompagnement pour la mise en place d'un système de management de la santé sécurité inspiré par L'OHASAS 18001 dans une entreprise, Département de médecine du travail, médecine légale et toxicologie – UFR Science Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny, BP V 34 Abidjan –Cote d'Ivoire.

2. Présentation de la norme iso 45001 version 2018 :

2.1. À propos de l'ISO :

(Organisation internationale de normalisation) est une organisation internationale non gouvernementale, indépendante, composée de 164 organismes nationaux de normalisation. Par ses membres, l'organisation réunit des experts qui mettent en commun leurs connaissances pour élaborer des normes internationales d'application volontaire, fondées sur le consensus, pertinentes pour le marché, soutenant l'innovation et apportant des solutions aux enjeux mondiaux..⁷

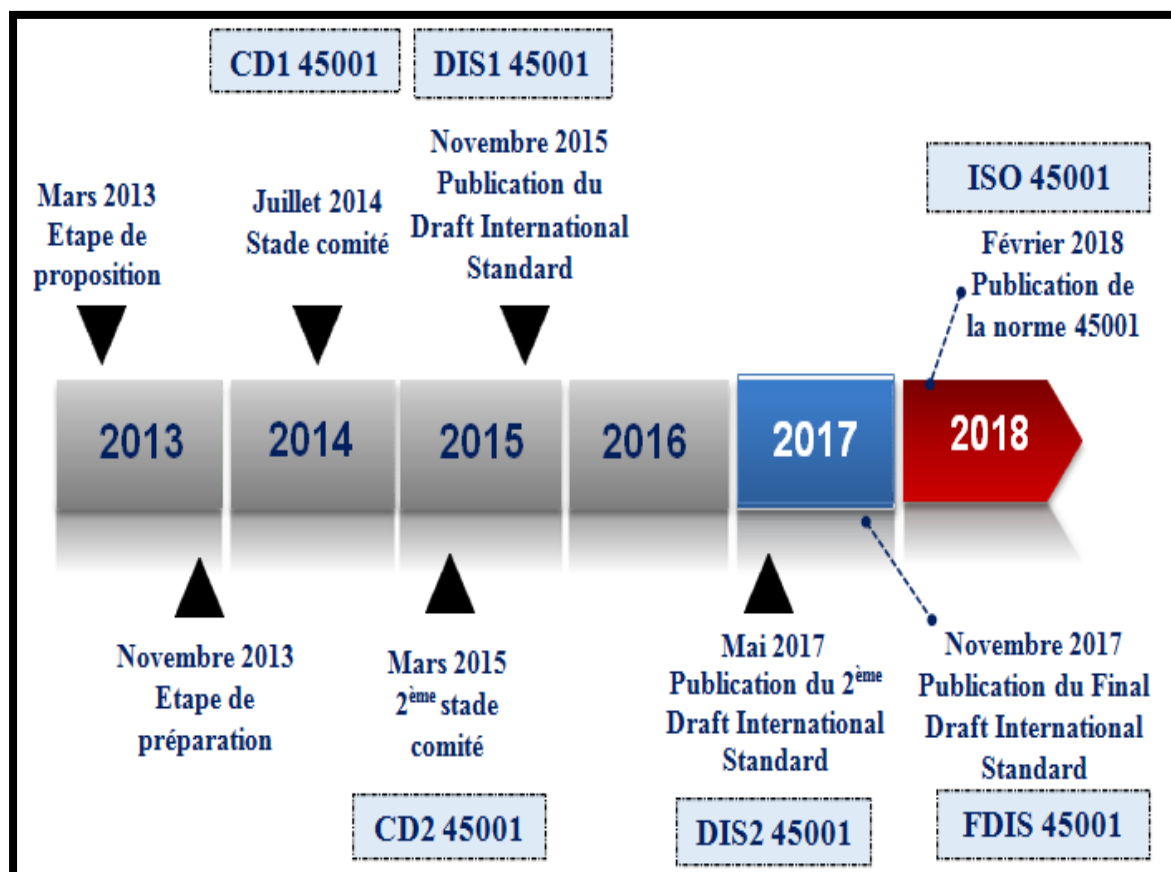
2.2. Qu'est-ce que ISO 45001 :

ISO 45001 est la norme internationale traitante de la santé et de la sécurité au travail. Véritable système de management de la santé et de la sécurité au travail, ISO 45001 propose un cadre unique et clair à tous les organismes désireux d'améliorer leurs performances en santé et sécurité au travail. Destinée à la direction d'un organisme, la norme vise à fournir un lieu de travail sûr et sain tant pour les travailleurs que pour les visiteurs ou clients. Pour y parvenir, il est essentiel de maîtriser l'ensemble des facteurs susceptibles d'impacter l'état et l'intégralité d'un individu.⁸

⁷ Document de réflexion sur les enjeux émergents et futurs relevant de la compétence du CCGP (Observations de l'organisation internationale de normalisation (ISO)), GP/31 CRD/03, Bordeaux, France, 11-15 mars 2019, P1.

⁸ Site officiel de l'Organisation Internationale de Normalisation « ISO » - Tout ce qu'il faut savoir sur ISO 45001, « <https://www.iso.org/fr/news/ref2271.html> », 30/04/2020, 18:30 pm

Figure n°03 : Chronologie du projet ISO 45001



Source : OHSAS 18001, Version : 2007 – Système de management de la santé et de la sécurité au travail – Exigences.

2.3. Les principales différences entre l'OHSAS 18001 et ISO 45001 :

Il existe de nombreuses différences, mais le principal changement est qu'ISO 45001 se concentre sur l'interaction entre un organisme et son environnement métier, tandis que le référentiel Occupational Health and Safety Assessment Series (OHSAS) 18001 était axé sur le management des dangers en matière de SST :

- ISO 45001 répond à une approche processus, alors que le référentiel OHSAS 18001 établit une procédure.
- ISO 45001 est dynamique au niveau de l'ensemble des articles, ce qui n'est pas le cas de l'OHSAS 18001.

- ISO 45001 tient compte des risques et des opportunités, tandis que l'OHSAS 18001 ne traite que des risques.¹⁵
- ISO 45001 intègre les points de vue des parties intéressées, ce que ne fait pas l'OHSAS 18001.
- la norme ISO 45001 est construite sur la même structure que l'ISO 9001 et l'ISO 14001, ce qui facilite la mise en place de systèmes intégrés : mise en avant de l'approche par processus, analyse des risques et des opportunités et identification des parties prenantes.

Ces points représentent une évolution majeure de la manière dont le management de la santé et de la sécurité est perçu. La SST n'est plus traitée isolément. Elle doit être prise en compte dans la perspective d'une gestion pérenne dans un organisme sain, bien que les deux normes diffèrent dans leur approche, un système de management établi conformément à l'OHSAS 18001 constituera une base solide pour passer à ISO 45001.

2.4. Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail — Exigences et lignes directrices pour leur utilisation :

2.4.1. Domaine d'application:

La norme ISO 45001 version 2018 s'applique à tout organisme, quels que soient sa taille, son secteur d'activité et la nature de ses activités. Conçue pour être intégrée dans les processus de management existants d'un organisme, la norme adopte la même structure-cadre High-Level Structure (HLS) que d'autres normes de système de management ISO, telles qu'ISO 9001 (management de la qualité) et ISO 14001 (management environnemental).

2.4.2. Références normatives

2.4.3. Termes et définitions

Les 264 exigences de la norme ISO 45001 (doit, doivent) des articles de 4 à 10 sont réparties comme suit:

¹⁵ Marie-Hélène, Lefebvre (2019). Management de la santé et de la sécurité selon l'ISO 45001 : Les clefs pour comprendre et mettre en place, 2^e éd, France, 153P

Figure n°04 : Exigences ISO 45001 version 2018

| Exigences ISO 45001 v 2018 | | | |
|-----------------------------------|----------------|--|---------------|
| N° | Article | Cycle PDCA | Nombre |
| 4 | Contexte | Planifier (plan) | 11 |
| 5 | Leadership | Planifier, Dérouler, Comparer, Agir (Plan, Do, Check, Act) | 48 |
| 6 | Planification | Planifier (plan) | 61 |
| 7 | Support | Dérouler (Do) | 38 |
| 8 | Réalisation | Dérouler (Do) | 32 |
| 9 | Evaluation | Comparer (Check) | 52 |
| 10 | Amélioration | Agir (Act) | 22 |
| Total | | | 264 |

Source : Elaboré par nous-mêmes

2.4.4. Contexte de l'organisme:

L'article 4 rassemble des exigences nouvelles imposant à l'organisme d'identifier ses éléments de contexte (d'ordre économique, social, politique, technologique, juridique...), ainsi que les besoins et attentes pertinents de ses travailleurs et autres parties intéressées, afin de déterminer ceux qui pourraient devenir des exigences légales et autres exigences.

Pour une bonne compréhension d'un organisme et son contexte il s'agit de :

- déterminer Les enjeux internes et externes peuvent être favorables ou défavorables et comprennent les conditions, les caractéristiques ou les changements de circonstances susceptibles d'influer sur le système de management de la SST.
- Compréhension des besoins et attentes des travailleurs et d'autres parties intéressées (les autorités légales et réglementaires ; les fournisseurs, les intervenants extérieurs et les sous-traitants ; les organisations de travailleurs (syndicats) et les fédérations patronales; etc.)

- Détermination du périmètre d'application du système de management de la SST.

2.4.5. Leadership et participation des travailleurs :

Le leadership et l'engagement de la direction envers le système de management sont renforcés : elle doit le démontrer notamment en :

- Assumant la pleine et entière responsabilité et l'obligation de devoir rendre compte de la prévention des traumatismes et pathologies liés au travail et à la mise à disposition de lieux de travail sûrs et sains.
- Développant, portant et promouvant une culture au sein de l'organisme favorable aux résultats escomptés du système de management de la SST,
- Protégeant des représailles les travailleurs qui signalent des événements indésirables, des dangers, des risques et opportunités,
- S'assurant que l'organisme établit et met en œuvre un (des) processus pour la consultation et pour la participation des travailleurs,
- Soutenant la mise en place de comités de santé et de sécurité ainsi que leur fonctionnement.

Pour cela, l'organisme doit prévoir les modalités, le temps, la formation et les ressources nécessaires. Il doit également fournir, dans les temps impartis, un accès à des informations claires, compréhensibles et pertinentes sur le système de management de la SST.

2.4.6. Planification :

L'article 6 rassemble les dispositions relatives aux actions à mettre en œuvre face aux risques et opportunités, à l'identification des dangers et l'évaluation des risques et opportunités, à la détermination des exigences légales et autres exigences, aux objectifs de SST et planification des actions pour les atteindre. Pour cette phase de planification, et notamment en vue de la définition des objectifs SST, l'ISO 45001 : 2018 exige de l'organisme :

- qu'il tienne davantage compte de ses enjeux globaux et des attentes de ses travailleurs et autres parties intéressées,

- qu'il détermine les « risques et opportunités » pouvant découler de ses dangers, de ses risques SST, ainsi que des exigences légales et autres exigences.

Cette approche permet ainsi d'inscrire davantage la politique et les objectifs SST dans la stratégie globale de l'entreprise.

2.4.7. Support :

L'article 7 regroupe les exigences concernant la mise à disposition des ressources nécessaires au fonctionnement du système de management, la compétence et la sensibilisation/ prise de conscience des travailleurs, la communication et les informations documentées. Désormais, les travailleurs doivent être également sensibilisés et prendre conscience de la capacité d'exercer leur droit de retrait face à des situations de travail dont ils estiment qu'elles présentent un danger grave et imminent pour leur vie ou leur santé, et des dispositions qui les protègent de conséquences indues lorsqu'ils le font.

En matière de communication, l'organisme doit mettre en place un processus lui permettant de déterminer quelles sont les informations pertinentes à communiquer et en tenant compte de ses exigences légales et autres exigences.

En matière des informations documentées, Il est important de conserver la complexité des informations documentées au niveau le plus bas possible afin d'en assurer en même temps l'effectivité/efficacité, l'efficience et la simplicité.

2.4.8. Réalisation des activités opérationnelles :

L'article 8 accueille les dispositions en matière de maîtrise opérationnelle et de préparation et réponse aux situations d'urgence. Des exigences détaillées apparaissent en matière de :

- Lieux de travail comptant plusieurs employeurs, pour lesquels l'organisme doit coordonner les parties pertinentes du système de management de la SST avec les autres organismes.
- D'élimination des dangers et réduction des risques pour la SST : pour cela, l'organisme doit utiliser la hiérarchie des mesures de prévention imposées par le code du Travail soit en premier éliminer le danger et en dernier utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) adéquats. Une note précise que dans de nombreux pays, les exigences légales incluent la fourniture gratuite des

EPI. Il est à noter que la hiérarchie des mesures de prévention est prévue à l'exigence 4.3.1 de l'OHSAS 18001 pour la détermination des moyens de maîtrise.

- Pilotage du changement qui fait l'objet de l'exigence 8.1.3 : l'organisme doit établir des processus afin de maîtriser les changements ayant une incidence sur la performance SST comme les nouveaux produits, les changements d'effectifs ou de conditions de travail, les évolutions des connaissances sur les dangers et sur les risques pour la SST...
- Acquisition de biens et services : Il convient que le(s) processus d'acquisition prenne(nt) en compte les exigences relatives, par exemple, aux fournitures, aux équipements, aux matières premières et aux autres biens et services achetés par l'organisme, ceci pour se conformer au système de management de la SST de l'organisme. Il convient que le processus prenne également en compte les éventuels besoins en consultation et en communication.
- Préparation et réponse aux situations d'urgence : Les plans de préparation aux situations d'urgence peuvent concerner des événements d'origine naturelle, technique et humaine, se produisant au cours et en dehors des heures normales de travail.

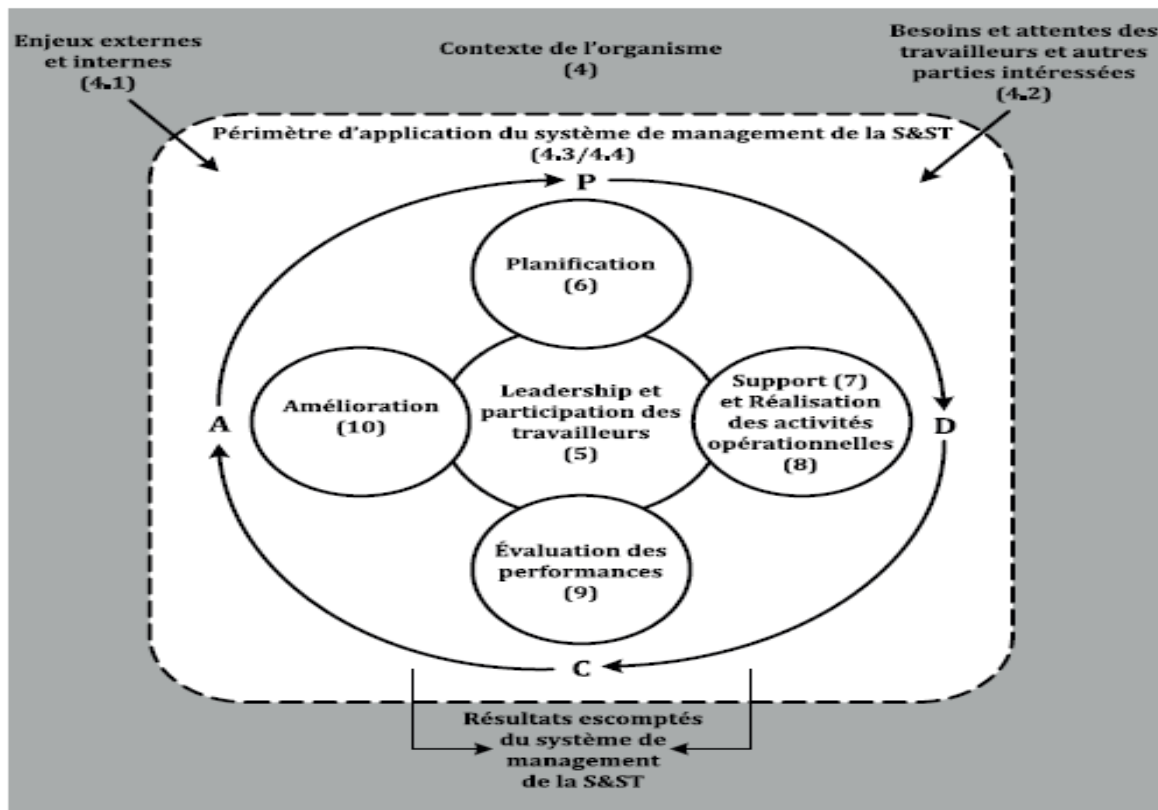
2.4.9. Évaluation des performances :

L'article 9 contient les exigences concernant la surveillance, mesure, analyse et évaluation de la performance, l'évaluation de la conformité, les audits internes et les revues de direction.

En ce qui concerne les obligations de surveillance et de mesure, c'est à l'organisme de déterminer ce qu'il est nécessaire de surveiller et mesurer, y compris l'effectivité et l'efficacité des mesures de prévention opérationnelles et autres mesures de prévention. En matière d'évaluation de la conformité, l'ISO 45001:2018 exige de l'organisme qu'il entretienne la connaissance et la compréhension de sa conformité aux exigences légales et autres exigences.

2.4.10. Amélioration :

Figure n°05 : Relation entre le concept PDCA et le cadre d'ISO 45001



Source : Marie-Hélène, Lefebvre (2019). Management de la santé et de la sécurité selon l'ISO 45001 : Les clefs pour comprendre et mettre en place, 2^e éd, France, 153P

L'article 10 rassemble les exigences concernant les événements indésirables, non-conformités, actions correctives et l'amélioration continue. Les actions préventives sont maintenant remplacées par l'approche risque.

Il convient que l'organisme prenne en considération les résultats de l'analyse et de l'évaluation de la performance en SST, de l'évaluation de la conformité, des audits internes et de la revue de direction lorsqu'il envisage des actions d'amélioration. Les actions correctives, l'amélioration continue, les évolutions majeures, l'innovation et la réorganisation sont des exemples d'amélioration.

Les exemples de facteurs d'amélioration continue incluent, sans toutefois s'y limiter: les nouvelles technologies; les bonnes pratiques, à la fois internes et externes à l'organisme; les suggestions et recommandations des parties intéressées; l'évolution de la connaissance et de la compréhension des enjeux en matière de santé et de sécurité ;

les matériaux nouveaux ou améliorés; l'évolution des aptitudes ou des compétences des travailleurs; l'obtention de meilleures performances avec moins de ressources (simplification, rationalisation, etc.).

3. Le référentiel HSE-MS

3.1. Définition de référentiel HSE-MS du groupe SONATRACH TRC :

Le référentiel HSE-MS est un document qui explique les exigences de manière générale en matière HSE en termes de (résultat attendu) qui s'adapte à toutes les activités du groupe. Ce référentiel ne détermine pas comment il convient de réaliser ou de mettre en œuvre ces exigences.⁹

3.2. Objectif :

Il vise l'amélioration des performances de l'organisation en matière HSE, il donne les clefs d'une intégration structurée de la prévention et de la gestion des risques engendrés par ces activités, enfin de réduire où maximum les accidents, les maladies professionnelles et des nuisances environnementales.¹⁰

3.3. Domaine D'application :

Le référentiel HSE-MS s'applique à l'ensemble des structures (activités et filiales, directions exécutives et centrales) de SONATRACH TRC ainsi qu'à ses activités à l'international. Les exigences de ce référentiel seront appliquées à toutes les structures de l'organisme quels que soient le type, la taille de l'activité et/ou le produit/service qu'elles fournissent.¹⁰

3.4. La structure du HSE-MS :

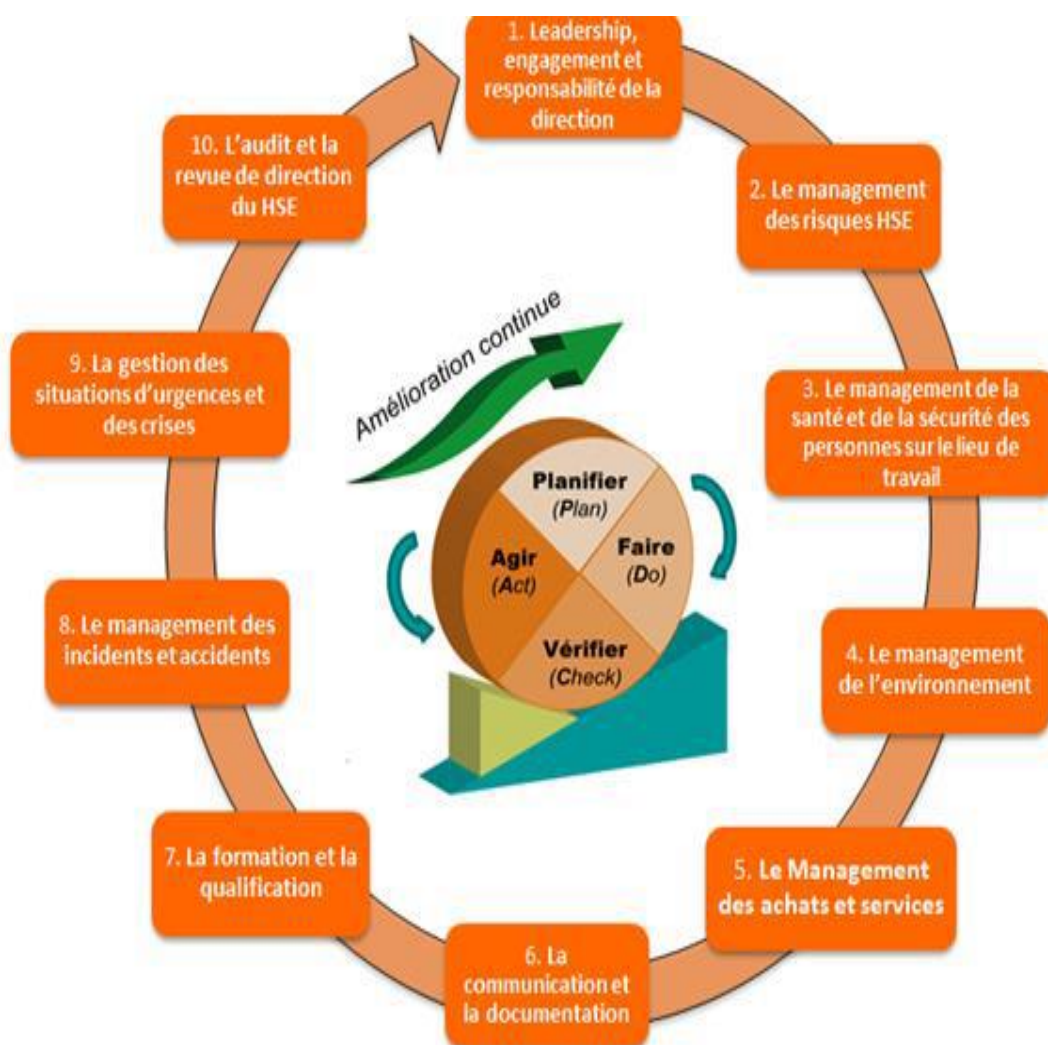
1. Préambule
2. Objet de référentiel HSE-MS
3. Domaine D'application
4. Validation, modification et évaluation du référentiel
5. Les exigences de référentiel HSE-MS ;
 - 5.1. leadership, engagement et responsabilité de la direction
 - 5.2. management des risques HSE
 - 5.3. management de la santé et la sécurité des personnes sur le lieu de travail.

⁹ Document interne de l'organisme SONATRACH SP2.

¹⁰ Référentiel HSE-MS version "Draft" D'octobre 2009, P9, P12

- 5.4. le management de l'environnement
- 5.5. management des achats et services
- 5.6. la communication et la documentation
- 5.7. la formation et la qualification
- 5.8. le management des incidents et accidents

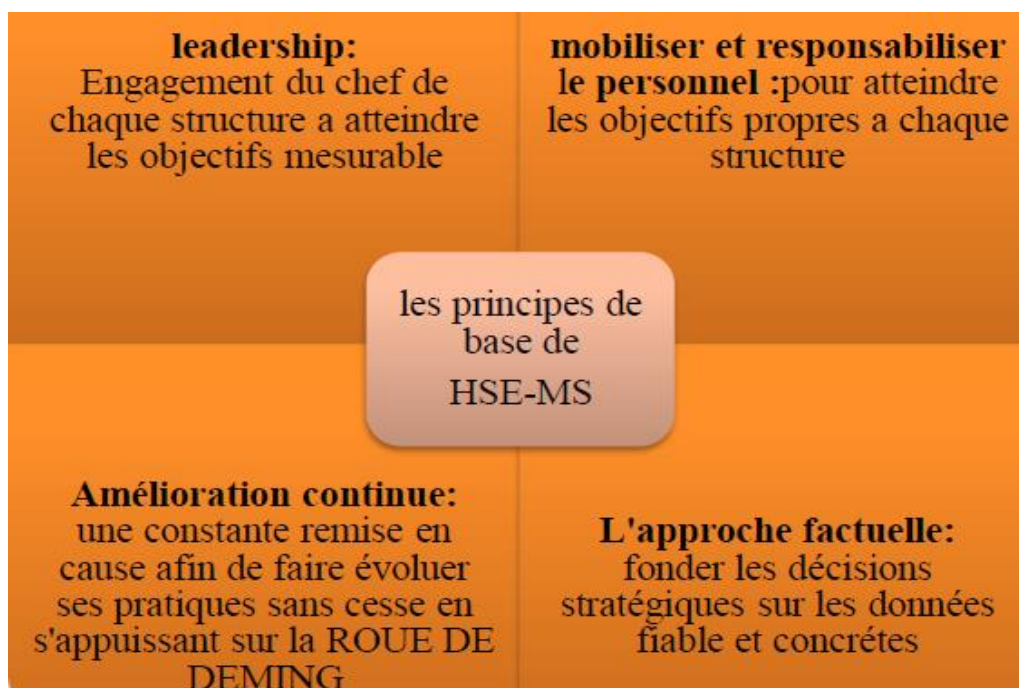
Figure n°06 : Les exigences de référentiel HSE-MS



Source : Référentiel HSE-MS version "Draft" D'octobre 2009, P20

3.5. Les principes de base du HSE-MS :

Figure n°07 : Les principes de base du HSE-MS



Source : Référentiel HSE-MS version "Draft" D'octobre 2009, P12

Dans la première section de ce chapitre, une approche historique et conceptuelle de système management de la santé & sécurité au travail ainsi que la norme ISO 45001 version 2018 ont été présentées. La deuxième section décrit le référentiel HSE-MS et ses exigences qui ont pour objectif l'amélioration des performances de l'organisation en matière HSE

CHAPITRE II

LA METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce chapitre, décrit le cadre de recherche de notre étude sur terrain. Dans la première section une présentation brève et générale de l'entreprise SONATRACH TRC, par conséquent avec plus de détails présentés pour la station de pompage SP2 ou nous avons réalisé notre stage. Le rôle, la description du fonctionnement de la station, et ses objectifs en matière HSE sont décrits dans le présent chapitre.

La deuxième section du chapitre est réservée à la présentation de la méthodologie de recherche adoptée pour l'accomplissement de ce travail.

1. Présentation du terrain de recherche

1.1. Présentation de SONATRACH :

1.1.1. Historique et mission :

SONATRACH est l'entreprise la plus importante dans le domaine d'hydrocarbures en Algérie et en Afrique.

L'entreprise SONATRACH (Société Nationale pour le transport et la commercialisation des hydrocarbures) a été créé le 31 décembre 1963 par le décret n°63/491, les statuts ont été modifiés par le décret n°66/292 du 22 septembre 1966, et SONATRACH devient la société nationale pour la recherche, la production, le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures et est une entreprise publique algérienne et un acteur majeur de l'industrie pétrolière.⁹

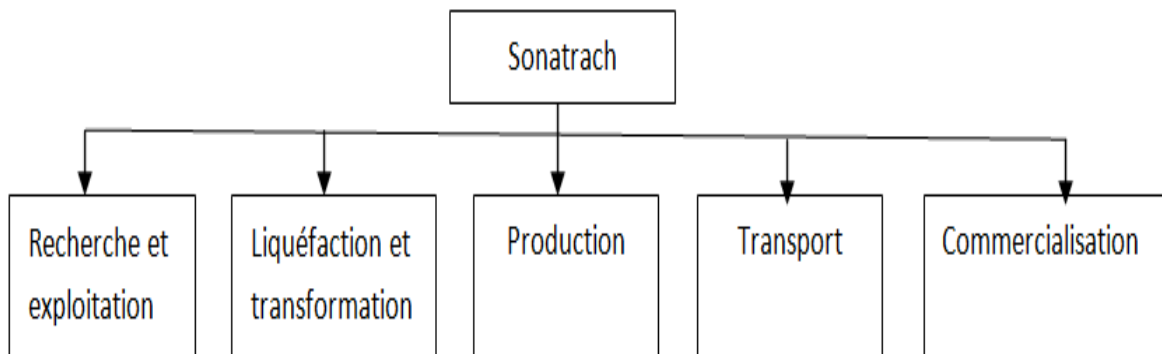
SONATRACH se développe également dans les activités de pétrochimie, de génération électrique, d'énergies nouvelles et renouvelables, de dessalement d'eau de mer et d'exploitation minière.¹¹

⁹ Document interne de l'organisme SONATRACH SP2

¹¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sonatrach>

1.1.2. L'activité de SONATRACH :

Figure n°08 : Les différentes branches de l'entreprise SONATRACH



Source : Document interne de l'organisme SONATRACH SP2

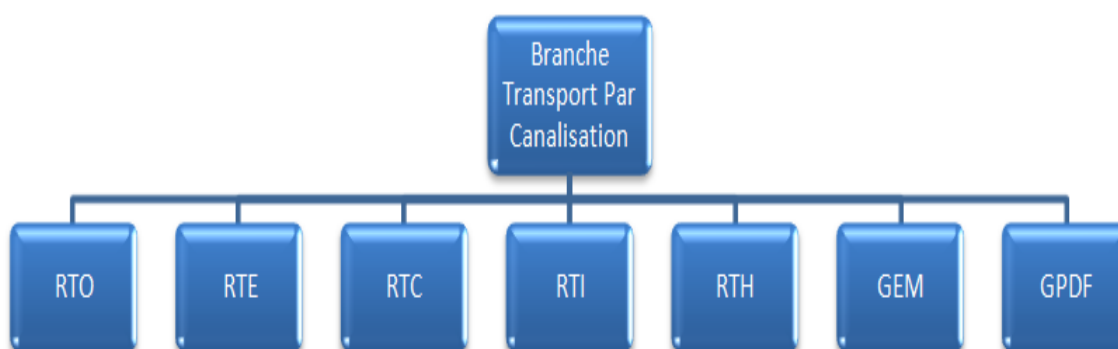
S'articule autour de quatre branches principales sont :

- a) **Activité Amont (AMT) :**
 - Exploration
 - Recherches et développement
 - Production
 - Forage
 - Engineering et construction
 - Associations en partenariat
- b) **Activité AVAL (AVL) :**
 - Liquéfaction du gaz naturel
 - Séparation des GPL
 - Raffinage du pétrole
 - Pétrochimie
 - Etudes et développement de nouvelles technologies
- c) **Activité commercialisation (COM) :**
 - Commercialisation extérieure
 - Commercialisation sur le marché intérieur
 - Transport maritime des hydrocarbures
- d) **Activité transport par canalisations (TRC) :**

Au sein du groupe SONATRACH, l'activité transport par Canalisation TRC est en charge de l'acheminement des hydrocarbures, (pétrole brut, gaz, GPL et

condensât) ; depuis les zones de production, jusqu'aux zones de stockage, aux complexes GNL, GPL ; aux raffineries, aux ports pétroliers (il y a 3 ports « Arzew-Bejaia-Skikda ») ainsi que vers les pays importateurs. Pour assurer la circulation des hydrocarbures TRC dispose de 79 stations de pompage et de compression dont 35 stations de pompage pour le brut d'une capacité opérationnelle de 146 millions de tonnes métriques.¹²

Figure n°09 : Les différentes régions de l'activité transport par Canalisation De l'entreprise SONATRACH



Source : Document interne de l'organisme SONATRACH SP2

1.2. Historique et organisation de la direction régionale de Bejaia (DRGB) :

SOPEG : société pétrolière de gérance fut créée le 12 mars 1957, implantée à Bejaia, dont le siège était à Paris (France). Elle s'occupait du transport par canalisation d'un oléoduc qui s'étendait à Haoud-El-Hamar située à 25 km de HASSI MESSAOUD jusqu'au terminal pétrolier de Bejaia, dont les premières expéditions du pétrole brut à partir de HAOUD-EL-HAMRA au port de Bejaia ont été réalisées en 1959.

Après la nationalisation des hydrocarbures, SOPEG a donné naissance à l'UTC (Unité de Transport Centre), et la récupération de la part de SONATRACH à 100% de ses avoirs de l'ex-pétrolier de gérance (SOPEG).

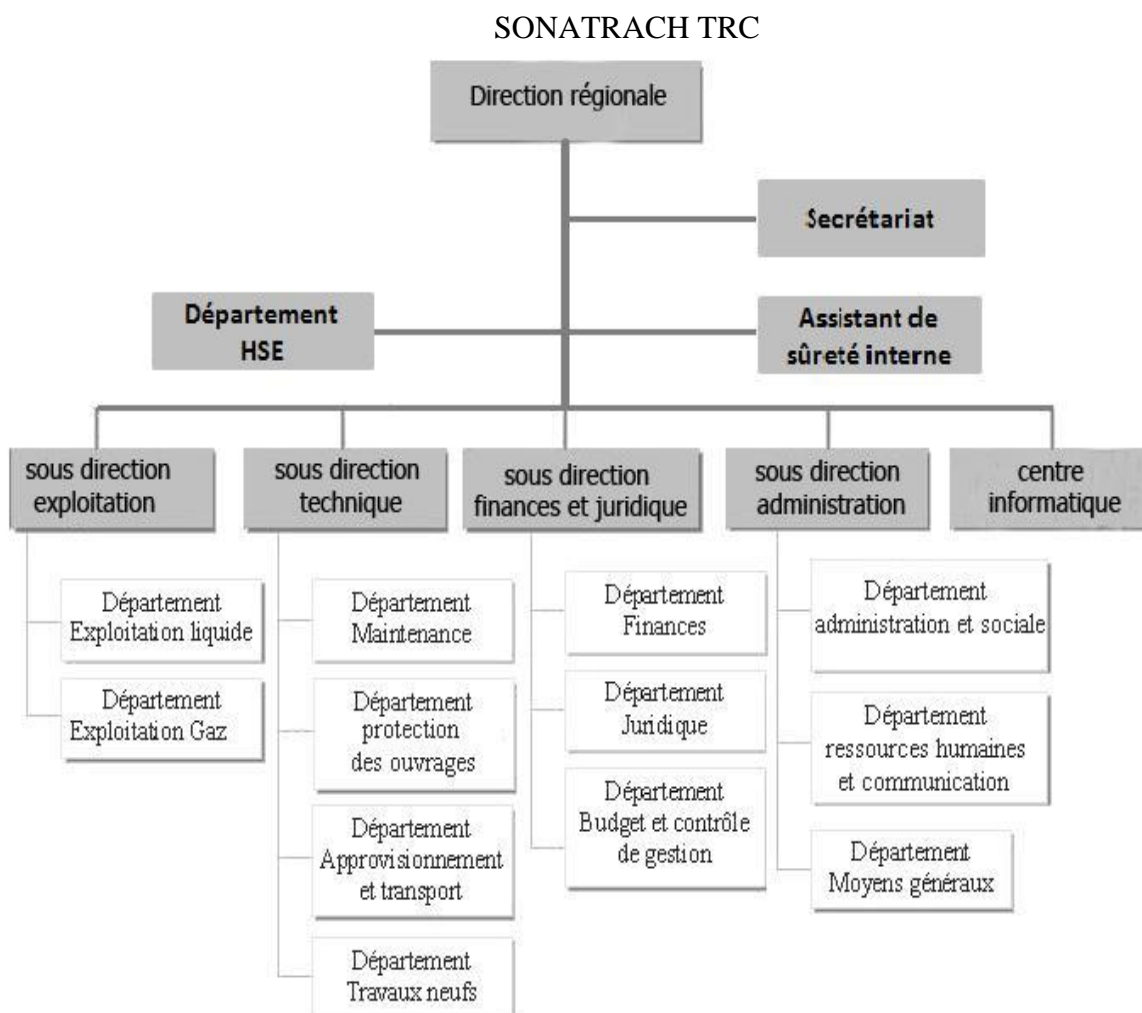
La direction régionale de Bejaia relève de la division exploitation de l'activité transport par canalisation de SONATRACH.

¹² Mémoire magister, Slimani Abdelkarim, Université hadj Lakhdar-Batna « Contribution à L'Etude de l'Apport des SIG dans la Gestion des Risques Générés par les Canalisations de Transport des Hydrocarbures en Algérie », 2011/2012

La direction régionale de Bejaia a pour but :

- ✓ La gestion et l'exploitation des ouvrages et canalisations de transport d'hydrocarbures.
- ✓ La coordination et le contrôle de l'exécution des programmes de transport arrêtés en fonction des impératifs de la production et de commercialisation.
- ✓ La maintenance, l'entretien et la protection des ouvrages et des canalisations, ainsi que l'exécution des révisions générales des machines tournantes et équipements y afférents.
- ✓ La conduite des études, la réalisation de la gestion de développement des ouvrages et de canalisations.⁹

Figure n°10 : Organigramme de la direction régionale Bejaïa (DRGB)



Source : Document interne de l'organisme SONATRACH SP2

⁹ Document interne de l'organisme SONATRACH SP2

1.3. Description de L'OLEODUC « OB1 » HAUD el HAMRA-Bejaia :

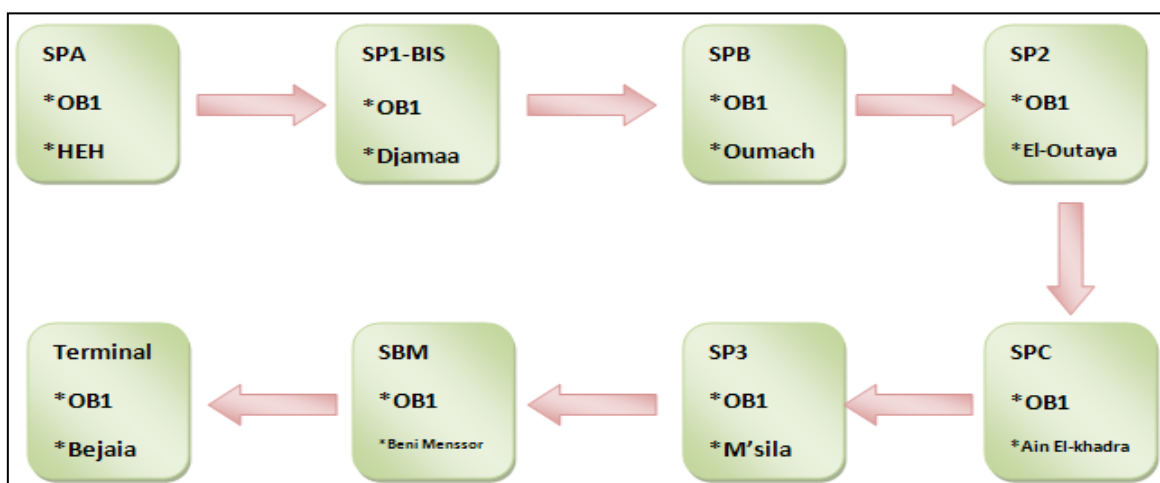
Oléoduc est le premier pipe-line installé en Algérie depuis 1959 par la société pétrolière « SOPEG » (Société Pétrolière de gérance).

L'oléoduc OB1 reliant HOUAD EL Hamra (H.E.H) centre de dispatching brut à Bejaia (terminal arrivé), avec une longueur de 688 Km et d'un diamètre de 24 pouces, Il possède une capacité max de transport de 2560 m³/h de pétrole brut et de condensat.

1.4. Les différentes stations de pompage :

- SPA : Station de pompage située à Haoud el Hamra (HASSI messaoud) : Centre dispatching d'hydrocarbures liquide.
- SP1-BIS : Station de pompage située à Djamaa (el Oued)
- SPB : Station de pompage (station satellite) située à Oumache (BISKRA)
- SP2 : Station de pompage n°2 située à El Outaya (Biskra).
- SPC : Station de pompage (station satellite) située à Ain El khadra (M'SILA)
- SP3 : Station de pompage n°3 située à M'SILA
- SPD : Station de pompage (station satellite) située à Beni Mansour
- SBM : Station de pompage située à Beni Mansour :
 - ✓ Terminal arrivée de la raffinerie Sidi Arcine (Alger)
 - ✓ Terminal arrivée et le port pétrolier (BEJAIA)

Figure n°11 : Schéma de la ligne (HEH – BEJAIA OB1)



Source : Elaboré par nous-mêmes

1.5. Présentation de la station pompage (SP2) :

La station de pompage SP2 a été créée en 1956, son fonctionnement est assuré par des GMP (Groupe Motopompes diesel), cette station est gérée par l'activité transport par canalisation, Région Transport Centre (RTC) sous la coupole de la direction régionale de Bejaia « DRGB ».⁹

La station de pompage SP2 est positionnée aux coordonnées géographiques, latitude 34° 57' N et longitude 5° 37'E, la station (SP2) est située à une distance de 18 KM au nord de ville de Biskra.⁹

1.5.1. Rôle de la station pompage (SP2) :

Le rôle principal de la station est de transporter le brut (pétrole brut ou condensat) venant de la station SP1 Bis Djamaa vers SP3 M'Sila, avec un débit de 800 à 2400 m³/h et une pression d'entrée de 0 à 7 Kg/cm².⁹

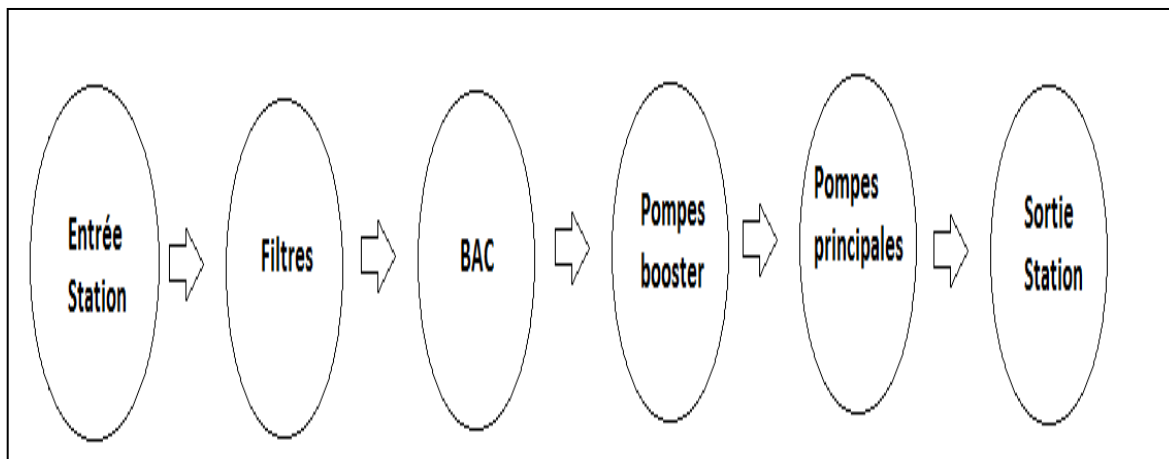
1.5.2. Description de fonctionnement de la station pompage (SP2) :

Les principaux équipements de la station sont:⁹

- Les cinq pompes principales, entraînées par des moteurs électriques de vitesse variable disposées en série pour augmenter la pression.
- Trois pompes (booster), disposées en parallèle pour augmenter la pression le débit et en même temps assurer une pression de 4 Bar au minimum pour éviter le phénomène de cavitation des pompes principales.
- Une pompe de transfert entre les bacs P203.
- Une pompe de purge P204.
- Une pompe de ballon de purge P205.
- Une pompe de vidange de réservoir de décantation P206.
- Deux bacs à toit flottant (2A1 et 2A2), d'une capacité de 8750 m³
- Un bac de détente (2Y1) avec un toit fixe d'une capacité de 2900 m³

⁹ Document interne de l'organisme SONATRACH SP2

Figure n°12 : Fonctionnement de la station de pompage



Source : Elaboré par nous-mêmes

1.6. Objectifs et cibles HSE SONATRACH TRC (SP2)

Les objectifs et les cibles HSE d'ISG visent à protéger les personnes, les installations et l'environnement. La finalité de ses objectifs est simple¹³ :

- **PAS D'ACCIDENT ;**
- **PAS DE BLESSURES ;**
- **PAS D'ATTEINTE A L'ENVIRONNEMENT.**

Ces objectifs ne seront atteints qu'avec une application stricte et rigoureuse des différentes procédures instaurées au sein de SONATRACH TRC SP2 en matière d'HSE.

¹³ Procédure HSE SP2 n° UU00-A-XXPP-000-0016 [A] – « HSE objectives & targets / Objectifs et cibles HSE ».

2. Méthodologie de travail

Nous avons opté deux méthodes mixtes qualitative et quantitative, cette méthode devrait nous permettre de confirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées au début de notre recherche. Le contenu est centré, dans un premier temps, sur un diagnostic qualitatif du référentiel HSE-MS et le suivi de la performance de ce dernier appliqué par SONATRACH TRC (SP2).

Cette première étape a été complétée un questionnaire auprès de la population concernée.

2.1. Terrain de travail :

La recherche consiste à la collecte des données du référentiel HSE-MS de l'entreprise et analyse les écarts, le taux d'adaptation et l'application par rapport standard international ISO 45001 dans sa version 2018.

2.2. La démarche méthodologique :

La méthodologie suivie dans la présente étude consiste à renseigner un questionnaire avec les personnes impliquées. Une vérification de l'existant, des points de contrôle : procédures, registres, a été menée. Les constats ont été reportés sur une grille de diagnostic en mettant en évidence les résultats dans un tableau global et sur un diagramme.

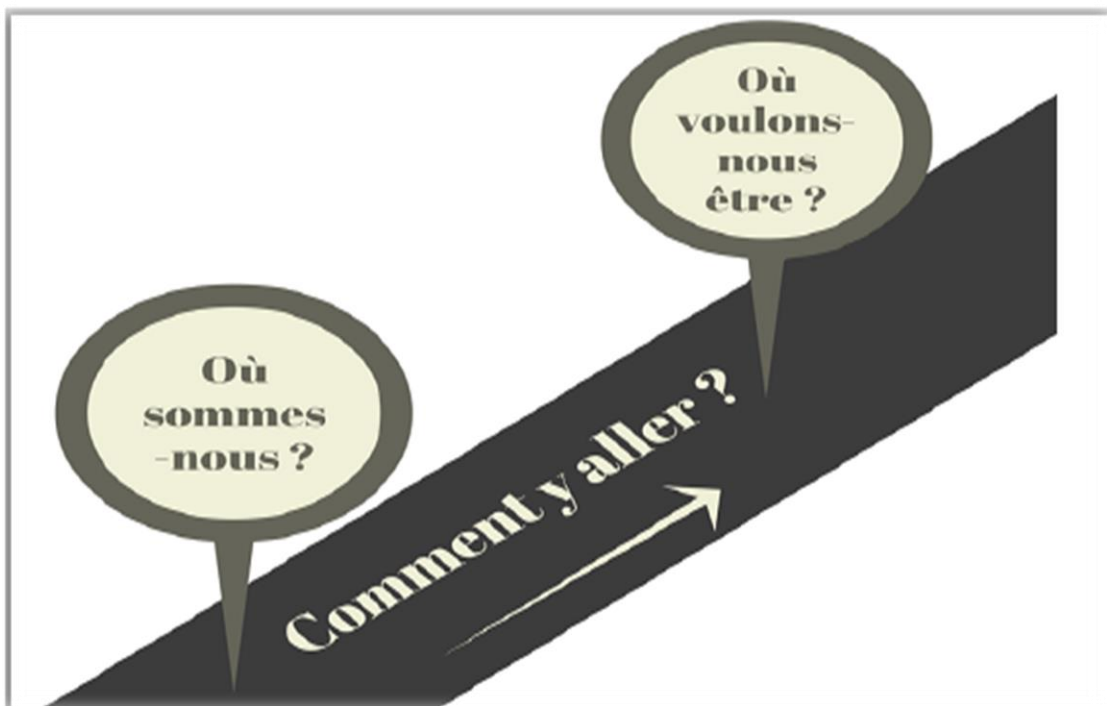
2.2.1. Définition -GAP ANALYSIS ou ANALYSE DES ECRATS :

Le principe de l'analyse des écarts repose sur la comparaison entre la situation actuelle et la situation projetée pour repérer les leviers et tâches à mener afin de supprimer cet écart.

La simplicité de cet outil ne doit pas masquer la profondeur des analyses à mener. En effet, la compréhension de l'existant et surtout l'analyse de l'écart et des leviers à mettre en œuvre requiert une utilisation pertinente de méthodes et d'outils de diagnostic, de résolution de problèmes, etc.¹⁴

¹⁴ Cours en ligne de management – Référence : Cadrage et gestion de projets
« <https://www.manager-go.com/gestion-de-projet/dossiers-methodes/gap-analysis> »,
01/05/2020, 21 :50 pm

Figure n°13 : Principe de l'analyse des écarts



Source : Cours en ligne de management – Référence : Cadrage et gestion de projets
 « <https://www.manager-go.com/gestion-de-projet/dossiers-methodes/gap-analysis> ».

2.2.2. Mise en œuvre de la méthode:

Les trois étapes à suivre pour mettre en œuvre cette méthode sont les suivantes ¹⁴:

- **Réaliser une photographie de la situation présente - Où sommes-nous ?**
 En cohérence avec la problématique définie, dresser un inventaire des points caractérisant l'état initial. Pour mener à bien ce diagnostic, s'appuyer sur des outils classiques : conduire un brainstorming, l'observation, mener des entretiens, organiser des réunions du groupe, analyser les tableaux de bord de l'entreprise..., Bref, mettre en œuvre toutes les méthodes pertinentes permettant d'obtenir un état précis de la situation actuelle.

¹⁴ Cours en ligne de management – Référence : Cadrage et gestion de projets
 « <https://www.manager-go.com/gestion-de-projet/dossiers-methodes/gap-analysis> »,
 01/05/2020, 21 :50 pm

➤ **Définir la situation projetée (ou objectifs) - Où voulons-nous être ?**

Etre factuels, mesurables, ne pas se limiter à énoncer une vague intention. Par exemple, ne pas se contenter de dire "nous voulons être les N°1" mais plutôt : "nous visons 30% de parts de marché sous 2 ans".

➤ **Identifiez les leviers pour passer de l'état actuel à l'état cible - Comment y aller ?**

Pour chaque écart, repérer les causes et facteurs expliquant cette différence. Ils peuvent être aussi bien quantitatifs (ex : 10 commandes par jour) que qualitatifs (ex : la mission de l'entreprise n'est pas claire pour tout le monde). Face à ces facteurs, identifier les leviers actionnables permettant de réduire le « gap » entre l'état actuel et l'état souhaité.

À partir de ces derniers, mettre en œuvre des actions pertinentes avec les objectifs fixés. Sans cette réflexion, le piège est de se tromper d'action et de voir la situation actuelle inchangée.

2.3. Les techniques de collecte de données :

Pour recueillir les informations, nous avons suivi trois outils, à savoir :

2.3.1. L'analyse documentaire :

L'analyse documentaire s'est effectuée à deux niveaux :

- **Une revue de la littérature sur le sujet de recherche :** Au moyen d'ouvrages spécialisés, d'articles et des travaux universitaires directs et indirects ;
- **Une étude de documents relatifs à l'organisme d'accueil :** à ce niveau, la collecte des documents a été orientée vers la recherche de tout élément de définitions, de connaissances et d'analyses de l'activité de l'organisme

2.3.2. L'observation :

Il s'agit d'observer les pratiques réelles de l'organisation et de ses acteurs pour tenir compte de leurs comportements or nous avons assisté à une consultation des fichiers et procédures au niveau de l'organisme d'accueil.

Dans ce chapitre nous avons passé en revue le cadre méthodologique de notre étude. Nous avons présenté notre terrain de recherche, ainsi que les fondements de notre méthodologie de recherche.

CHAPITRE III

CADRE PRATIQUE

Ce chapitre présente le déroulement et les résultats de notre étude de l'analyse des écarts entre le référentiel HSE-MS et la norme ISO 45001 v 2018.

1. Analyse des écarts référentiel HSE-MS SONATRACH TRC et la norme internationale ISO 45001 v 2018 « ETUDE DE CAS »

La démarche HSE du SONATRACH TRC s'inscrit dans un objectif simple de maintenir l'intégrité physique et mentale de toute personne (personnel SP2, sous-traitant ou invité) présente dans la zone SP2.

1.1. Périmètre d'application :

Notre étude, en adéquation avec la vision de direction régionale Bejaïa (DRGB) en termes de préservation de la sécurité et la santé de ses employés, va avoir comme théâtre d'études la direction des opérations d'SP2.

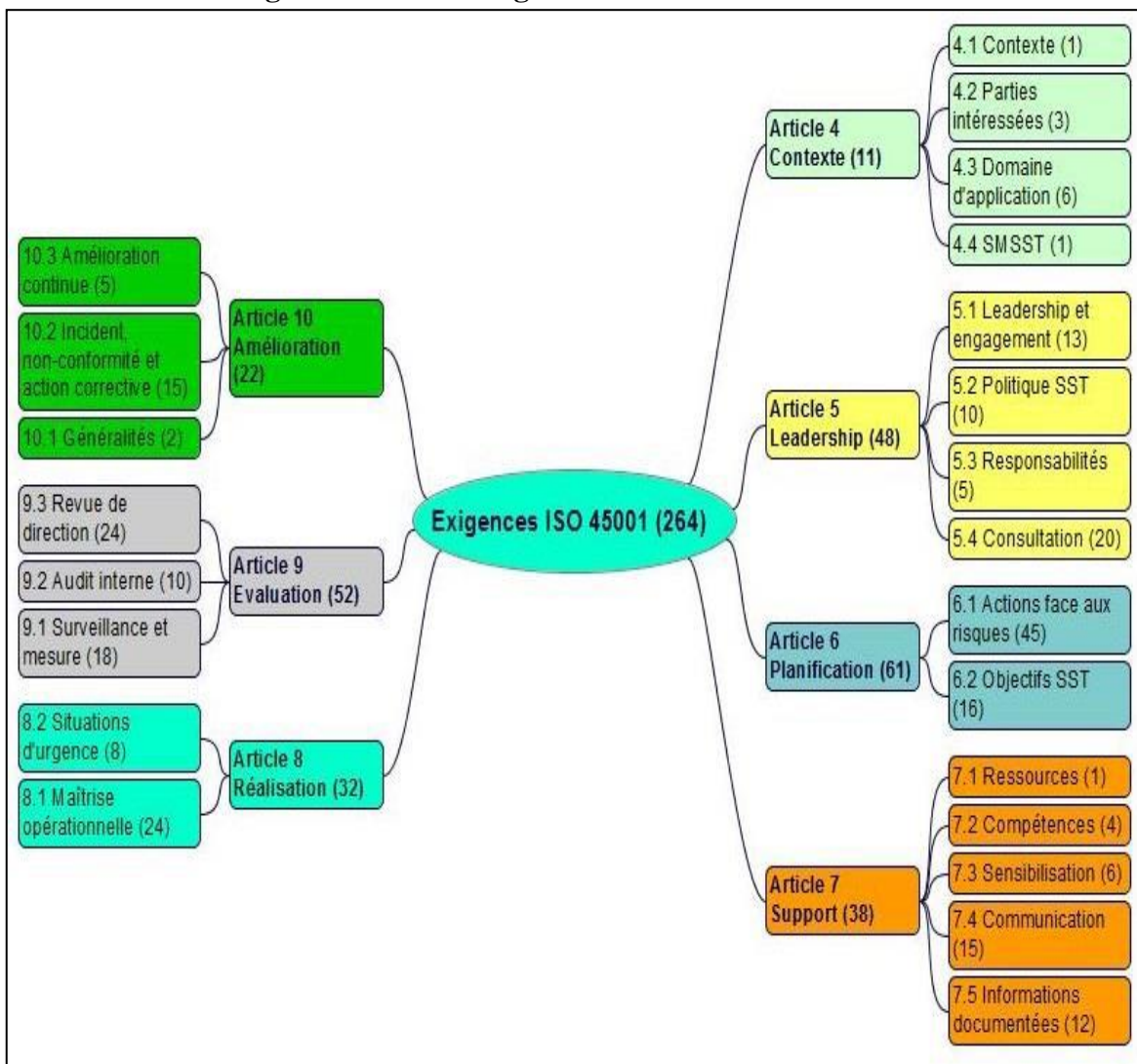
La direction des opérations, sous la coupe du directeur des opérations (sis à Bejaïa, siège de l'SP2), englobe :

- Sous-direction exploitation : regroupant les départements exploitation liquide et gaz.
- Sous-direction technique : regroupant les départements maintenance, département protection des ouvrages, département approvisionnement et transport, département travaux neufs.
- Sous-direction finance et juridique : regroupant les départements finances, département juridique, département Budget et contrôle de gestion.
- Sous-direction administration : regroupant les départements administration et sociale, département ressource humaines et communication, département moyens généraux.
- Département HSE : il a pour missions :
 - ✓ Protection et sauvegarde du patrimoine humain et matériel de la région.
 - ✓ Veille au respect stricte des normes standards en matière d'hygiène.

1.2. L'analyse des écarts de la référentiel HSE-MS de SONATRACH TRC par rapport a la norme internationale ISO 45001 V 2018 :

Notre étude comporte une série des questions, permettant d'évaluer l'organisation et le fonctionnement du système mis en place à SONATRACH TRC (SP2) : direction des opérations, par rapport aux exigences d'un système de management de la santé et la sécurité basée sur l'ISO 45001 et qui sont :

Figure n°14 : Les exigences de la norme ISO 45001



Source : Marie-Hélène, Lefebvre (2019). Management de la santé et de la sécurité selon l'ISO 45001 :

Les clefs pour comprendre et mettre en place, 2^e éd, France, 153P

1.3. Principe d'évaluation :

Les exigences de la norme sont classées dans des tableaux séparés, tous les éléments de la norme – auront une des réponses suivantes :

- **Non** : si l'exigence n'est toujours pas mise en place, ou que son application est sujette à de quelconques barrières (techniques, organisationnelles, financières..).
- **Oui** : si l'exigence est mise en place et est parfaitement respectée ;

Nous avons fixé un seuil de conformité ($\geq 50\%$) qui doit être atteint, et si ce dernier n'est pas atteint le critère sera considéré comme écart et va constituer une base pour orienter les objectifs.

Pour les réponses « **NON** », l'écart trouvé sera explicité plus en détail (voir tableaux ci-dessous).

Remarque : Les chiffres (1, 2, 3,...etc.) expliquée les nombres d'exigences

Commençons donc par la première exigence : Comprendre l'organisme et son contexte

Tableau n°01 : Analyse des écarts entre l'élément 4 de l'ISO 45001 v2018 Vs HSE-MS SONATRACH TRC (SP2)

| Exigences | Nombre d'exigences | Evaluation OPS-SP2 | | Constats |
|--|--------------------|--------------------|---------------|---|
| | | Oui | Non | |
| 4. Comprendre l'organisme et son contexte | | | | |
| 4.1 L'entreprise et son contexte | 1 | | 1 | Non pris en charge dans le HSE-MS |
| 4.2 Parties intéressées | 3 | | 3 | Non pris en charge dans le HSE-MS |
| 4.3 Domaine d'application | 6 | 4 | 2 | Le domaine d'application du SMSST n'est pas clairement défini |
| 4.4 Système de management de la SST | 1 | | 1 | Le SMSST n'est pas établi, mais il y'a des procédures à suite déterminé, ex (les objectifs sont établis, information documenté) |
| Total | 11 | 4 | 7 | |
| Pourcentage | 100% | 36,36% | 63,63% | |

Source : Elaboré par nous-mêmes

Tableau n°02 : Analyse des écarts entre l'élément 5 de l'ISO 45001 V 2018 Vs HSE-MS SONATRACH TRC (SP2)

| Exigences | Nombre d'exigences | Evaluation OPS-SP2 | | Constats |
|---|--------------------|--------------------|--------------|---|
| | | Oui | Non | |
| 5. Leadership et participation des travailleurs | | | | |
| 5.1 Leadership et engagement | 13 | 10 | 3 | 7.1.1 Politique HSE sous forme d'objectifs et cibles mesurables et documentés 7.1.4 Organisation, rôles, responsabilités et ressources 7.6.1 Communication HSE interne et externe Le processus de consultation et participation des travailleurs non pris en charge dans le HSE MS, toute fois les représentants des travailleurs sont parfois consultés (lors de l'achat des équipements de protection individuelle) |
| 5.2 Politique SST | 10 | 9 | 1 | 7.1.1 Politique HSE affichée |
| 5.3 Rôles, responsabilités et autorités | 5 | 4 | 1 | 7.1.4 organisation, rôles, responsabilités et ressources : Les rôles et les responsabilités sont attribués individuellement dans chaque procédure HSE |
| 5.4 Consultation et participation des travailleurs | 20 | 7 | 13 | 7.2.1 Identification des dangers et évaluation des risques HSE, Les travailleurs non cadres sont consultés dans l'analyse des risques. 7.7.1 Le système de formation |
| Total | 48 | 30 | 18 | |
| Pourcentage | 100% | 62,5% | 37,5% | |

Source : Elaboré par nous-mêmes

Tableau n°03 : Analyse des écarts entre l'élément 6 d 'ISO 45001 v 2018 Vs HSE-MS SONATRACH TRC (SP2)

| Exigences | Nombre d'exigences | Evaluation OPS-SP2 | | Constats |
|--|--------------------|--------------------|---------------|---|
| | | Oui | Non | |
| 6. Planification | | | | |
| 6.1 Actions face aux risques et opportunités | 45 | | | |
| 6.1.1 Généralités | 10 | | 10 | Les risques sont déterminés et pris en considération mais les opportunités ne sont pas prises en charge. |
| 6.1.2 Objectifs SST | 35 | 19 | 16 | 7.2.1. Identification des dangers et évaluation des risques HSE : Le projet EVRP est en cours de mise en œuvre dans l'entreprise. 7.6.2 Les leçons apprises et partagées : le retour d'expérience Avant d'accéder au site, une formation de base en sécurité. Les procédures font l'objet de révision périodiquement. 7.9.12 Les exercices de simulation et les entraînements Des exercices de simulations sont organisés périodiquement |
| 6.2 Objectifs SST et planification pour les atteindre | 16 | 12 | 4 | 7.1.1 politique HSE. L'évaluation des opportunités non prise en compte 7.6.1 Communication HSE interne et externe : Objectifs affichés |
| Total | 61 | 31 | 30 | |
| Pourcentage | 100% | 50,81% | 49,18% | |

Source : Elaboré par nous-mêmes

Tableau n°04 : Analyse des écarts entre l'élément 7 d'ISO45001 v 2018 Vs HSE-MS SONATRACH TRC (SP2)

| Exigences | Nombre d'exigences | Evaluation OPS-SP2 | | Constats |
|------------------------------------|--------------------|--------------------|-----|--|
| | | Oui | Non | |
| 7. Support | | | | |
| 7.1 Ressources | 1 | 1 | | 7.1.4 Organisation, rôles, responsabilités et ressources |
| 7.2 Compétence | 4 | 4 | | 7.7.4 Les standards de compétence/performance/ connaissance en HSE 7.7.7 Induction générale HSE Les résultats des tests sont sauvegardés dans des dossiers personnels au niveau du service formation |
| 7.3 Sensibilisation | 6 | 6 | | 7.6.1 Communication HSE interne et externe 7.7.5 Induction générale HSE 7.7.8 Sensibilisation HSE 7.3.6 L'affichage et signalisation des dangers et risques professionnels Procédure système de gestion des travaux stipule que toutes personnes à l'obligation d'arrêter le travail s'il présente un risque |
| 7.4 Communication | 15 | 11 | 4 | 7.6.1 Communication HSE interne et externe |
| 7.5 Informations documentés | 12 | 9 | 3 | 7.5 le management des achats et services ainsi que les entreprises extérieures externes Certains informations sont documentées par contre d'autres ne le sont pas : (Consulter les travailleurs et évaluer les opportunités) 7.6.5 Documentation |

| | | | | |
|--------------------|------|---------------|---------------|--|
| | | | | <p>Tous les documents sont identifiés conformément à la procédure de numérotation des documents [UU00-A-OOPP-000-0001]</p> <p>Les documents sont sauvegardés sur un serveur dont l'accès est très limité</p> <p>Et concernant les informations documentées externes prises en charge dans le HSE-MS mais non appliquées au niveau de toutes les structures</p> |
| Total | 38 | 31 | 7 | |
| Pourcentage | 100% | 81,57% | 18,51% | |

Source : Elaboré par nous-mêmes

Tableau n°05 : Analyse des écarts entre l'élément 8 d'ISO 45001 v 2018 Vs HSE-MS SONATRACH TRC (SP2)

| Exigences | Nombre d'exigences | Evaluation OPS-SP2 | | Constats |
|---|--------------------|--------------------|--------------|--|
| | | Oui | Non | |
| 8. Réalisation des activités opérationnelles | | | | |
| 8.1 Planification et maîtrise opérationnelle | 5 | 5 | | 7.2.6 Maitrise opérationnelle |
| 8.1.2 Elimination des dangers et réduction des risques | 5 | 5 | | 7.2.1 Identification des dangers et évaluation des risques HSE |
| 8.1.3 Pilotage de changement | 5 | 5 | | 7.2.3 Le management des projets et Management des changements |
| 8.1.4 Acquisition | 9 | 5 | 4 | 7.5.5 l'acquisition des services et des matériaux Procédure de gestion des sous-traitants, la procédure est chiffrée par une référence |
| 8.2 Préparation et réponse aux situations d'urgence | 8 | 8 | | 7.9.3 le plan d'urgence du site 7.9.4 le plan d'urgence du hors site 7.9.13 Les premiers secours Plan d'intervention interne est mis en œuvre 7.9.12 Les exercices de simulation et les entrainements 7.9.16 La vérification des moyens d'intervention |
| Total | 32 | 28 | 4 | |
| Pourcentage | 100% | 87,5% | 12,5% | |

Source : Elaboré par nous-mêmes

Tableau n°06 : Analyse des écarts entre l'élément 9 d'ISO 45001 v 2018 Vs HSE-MS SONATRACH TRC (SP2)

| Exigences | Nombre d'exigences | Evaluation OPS-SP2 | | Constats |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|---------------|---|
| | | Oui | Non | |
| 9. Evaluation | | | | |
| 9.1 Inspection | 18 | 9 | 9 | <ul style="list-style-type: none"> les inspections partiellement appliquées dans certaines structures. Veille réglementaire mise en œuvre, mais n'est pas à jour. Opportunités non identifiées. |
| 9.2 Audit interne | 10 | | 10 | Systeme de management SST selon ISO 45001 n'est pas en place |
| 9.3 Revue de direction | 24 | | 24 | <p>7.10 Audit et revue de direction :</p> <p>Elément existant dans le HSE MS mais n'est pas encore mis en œuvre</p> <p>Il y a mensuellement une réunion tenue par les managers où la partie HSE est discutée entre autres. Pour ce qui est de la tenue d'une revue de direction revêtant uniquement à l'aspect HSE, l'exigence relative à la norme ISO n'a pas été mise en œuvre dans le SP2</p> |
| Total | 52 | 9 | 7 | |
| Pourcentage | 100% | 17,30% | 82,69% | |

Source : Elaboré par nous-mêmes

Tableau n°07 : Analyse des écarts entre l'élément 10 d'ISO 45001 v 2018 Vs HSE-MS SONATRACH TRC (SP2)

| Exigences | Nombre d'exigences | Evaluation OPS-SP2 | | Constats |
|--|--------------------|--------------------|---------------|--|
| | | Oui | Non | |
| 10 Amélioration | | | | |
| 10.1 Généralité | 2 | | 2 | Opportunités non déterminées |
| 10.2 Incidents, non-conformités et actions correctives | 15 | 10 | 5 | 7.9 gestion des situations d'urgence et des crises <ul style="list-style-type: none"> • Procédure d'investigation, tous l'accident est incidents sont enregistré pou faciliter la recherche des cas similaires |
| 10.3 Amélioration continue | 5 | | 5 | / |
| Total | 22 | 20 | 12 | |
| Pourcentage | 100% | 45,45% | 54,54% | |

Source : Elaboré par nous-mêmes

2. Interprétation des résultats :

D'après la grille précédente le tableau suivant montre le taux de conformité de référentiel HSE-MS par rapport la norme ISO 45001 :

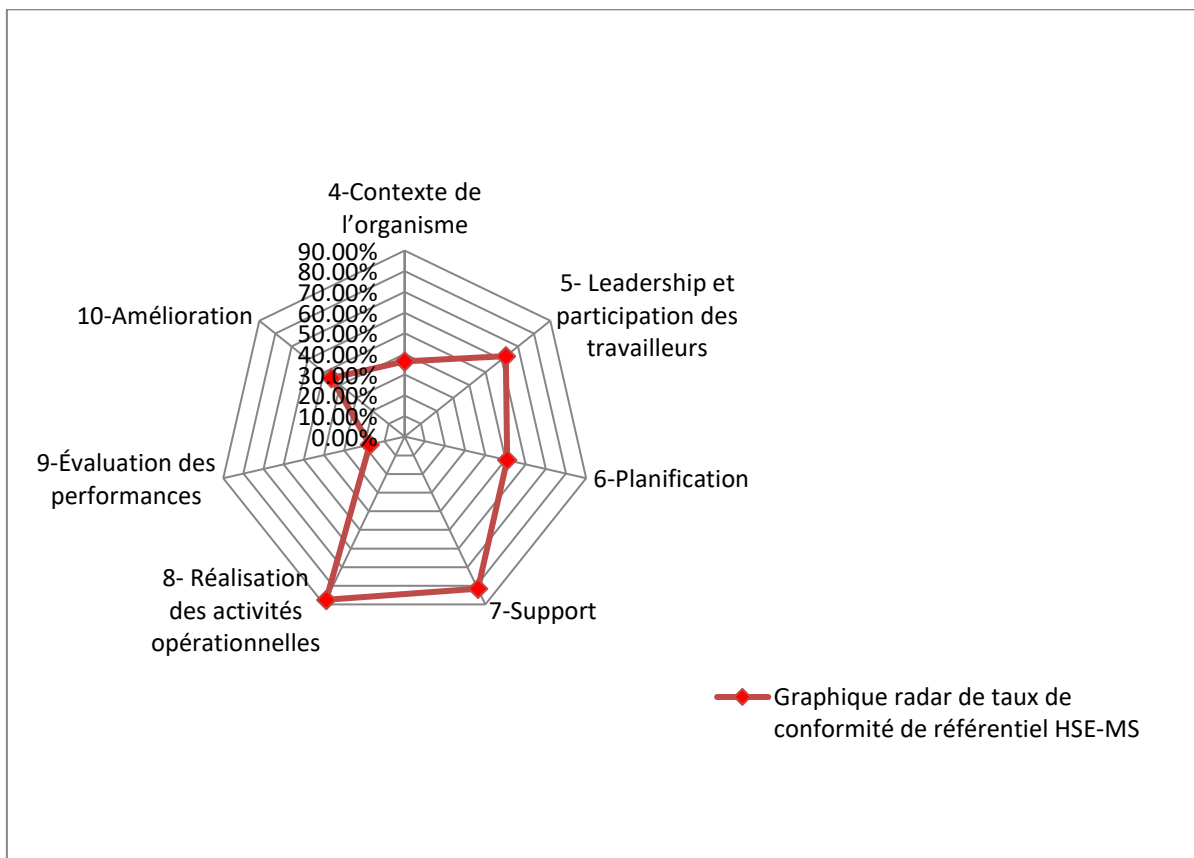
Tableau n°08 : le taux de conformité de référentiel HSE-MS par rapport la norme

| Les éléments de la norme ISO 45001 V 2018 | Référentiel HSE-MS |
|---|--------------------|
| | Moyenne OPS |
| 4- Contexte de l'organisme | 36,36% |
| 5- Leadership et participation des travailleurs | 62,5% |
| 6- Planification | 50,81% |
| 7- Support | 81,57% |
| 8- Réalisation des activités opérationnelles | 87,5% |
| 9- Évaluation des performances | 17,30% |
| 10- Amélioration | 45,45% |
| Moyenne Globale | 54,50% |

Source : Elaboré par nous-mêmes

Sur un total de 264 questions posées, réparties en 07 tableaux d'évaluation, nous pouvons synthétiser les résultats obtenus sur le graphique suivant :

Figure n°15 : Graphique radar de taux de conformité de référentiel HSE-MS



Source : Elaboré par nous-mêmes

Nous avons choisi ce diagramme parce qu'il est plus clair et facile à lire les résultats, Il nous aide à faire une bonne interprétation pour retirer les points forts et les écarts.

D'après les résultats obtenus :

- **les critères inférieurs à la moyenne sont :**

- Contexte de l'organisme
- Évaluation des performances
- Amélioration

Donc l'implémentation de ces exigences dans le système actuel rencontre des résistances, et des barrières de natures à la fois organisationnelles et financières, ou bien ne sont pas couvertes par le système que SONATRACH TRC a mis en place.

- **les critères supérieurs à la moyenne sont :**

- Leadership et participation des travailleurs
- Planification
- Support

- Réalisation des activités opérationnelles

Ces exigences sont mises en place et partiellement respectées.

- **Les points forts :**

On a remarqué que l'entreprise possède de nombreux points forts et parmi eux : la très bonne maîtrise opérationnelle au sein l'SP2, maîtrise régie par un grand nombre de procédures opérationnelles issues du système de gestion des travaux, ce système traduit l'interaction des règles établies par l'entreprise qui sont :

- Le permis de travail ;
- L'accès aux espaces confinés ;
- Les travaux en hauteur ;
- Les opérations de levage ;
- La communication.

- **Les points peuvent être améliorés :**

Le principal point qui ressort concerne la revue de direction pour la tenue régulière d'une revue de direction dans une optique d'amélioration continue du système, l'écart est très important.

Conclusion

Conclusion

Les résultats obtenus, bien que qualitatifs, démontrent que l'aspect HSE est très présent dans l'entreprise, et cela à tous les niveaux et pour toutes les activités. Nous pouvons le constater en premier lieu sur la politique HSE, preuve de l'engagement du management de l'entreprise, et de son application opérationnelle sur le terrain.

Nous avons constaté que

- le volet santé n'était pas dissocié du volet sécurité par rapport aux moyens de maîtrise des risques mis en œuvre par l'entreprise.
- le référentiel HSE-MS de l'entreprise est partiellement adapté à la norme ISO 45001 v2018 d'un moyen global de 54.50%

Comme constat majeur à cela : la conscience de toute la ligne hiérarchique de passer à l'étape supérieure, élément clé à la mise en place d'un SM SST. Ce volet actuel rencontre des résistances, et des barrières de déférent natures, restez toujours le point difficile à maîtriser, l'écart indiqué d'un pourcentage de 45.5%

Et c'est après avoir les résultats obtenus, le référentiel HSE-MS appliqué de l'organisme SONATRACH TRC partiellement répondent aux standards internationaux en matière de sécurité et santé au travail

Pour finir, rappelons que les 04 priorités de l'entreprise reposent sur la préservation du « **PEAR** » :

- **P : PERSONS** (Préservation de la santé, sécurité des personnes) ;
- **E : ENVIRONMENT** (Préservation de l'environnement) ;
- **A : ASSETS** (Préservation des installations) ;
- **R : REPUTATION** (Préservation de la réputation de l'entreprise).

Dans cet ordre de priorité, il serait tout aussi recommandé de faire de même pour la première des priorités de l'entreprise : Préserver la santé et la sécurité des personnes, et cela en adoptant un système de management de la santé et de la sécurité au travail selon la norme internationale ISO 45001 v2018.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrage :

[15] Marie-Hélène, Lefebvre (2019). Management de la santé et de la sécurité selon l'ISO 45001 : Les clefs pour comprendre et mettre en place, 2^e éd, France, 153P

▪ Document interne à l'organisme d'accueil :

[9] Document interne de l'organisme SONATRACH SP2

[10] Referentiel HSE-MS version "Draft" D'octobre 2009,

[13] Procédure HSE SP2 n° UU00-A-XXPP-000-0016 [B] – « HSE objectives & targets / Objectifs et cibles HSE ».

▪ Rapports et documents institutionnels :

[4] ISO 45001 :2018(Fr) Système de management de la santé et de la sécurité au travail – Exigences et lignes directrices pour leur utilisation.

[6] Guide d'accompagnement pour la mise en place d'un système de management de la santé et de la sécurité inspiré par l'OHSAS 18001 dans une entreprise, Département de médecine du travail, médecine légale et toxicologie – UFR Sciences Médicales, Université Félix Houphouët-Boigny, BP V 34 Abidjan - Côte d'Ivoire.

▪ Document universitaire :

[2] Adel BADRI, 2012, Thèse par articles, exigence partielle pour l'obtention du doctorat, « Pour une meilleure prise en charge de la SST : Une nouvelle démarche pratique de gestion des risques des projets miniers », Ecole de Technologie Supérieure, Université du Québec.

[3] Claire LIERS/Philippe GABBAI, 2008, Master en prévention des risques et nuisances technologiques, « Système de Management de la Sécurité et de la Santé au Travail », Faculté de Pharmacie de Marseille en collaboration avec l'Université de la Méditerranée AixMarseille II.

[7] Document de réflexion sur les enjeux émergents et futurs relevant de la compétence du CCGP (Observations de l'organisation internationale de normalisation (ISO)), GP/31 CRD/03, Bordeaux, France, 11-15 mars 2019, P1.

[12] Mémoire magister, Slimani Abdelkarim, Université hadj Lakhdar-Batna « Contribution à L'Etude de l'Apport des SIG dans la Gestion des Risques Générés par les Canalisations de Transport des Hydrocarbures en Algérie », 2011/2012

Webographie

[1] Site officiel de l'Organisation Internationale de Normalisation « ISO » - Rubrique Santé & Sécurité au travail : « <https://www.iso.org/fr/iso-45001-occupational-health-and-safety.html> », consulté le 15/02/2020, 13:00 pm

[8] Site officiel de l'Organisation Internationale de Normalisation « ISO » - Tout ce qu'il faut savoir sur ISO 45001, « <https://www.iso.org/fr/news/ref2271.html> », consulté le 30/04/2020, 18:30 pm

[11] <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sonatrach>, consulté le 30/04/2020, 20:00 pm

[14] Cours en ligne de management – Référence : Cadrage et gestion de projets « <https://www.manager-go.com/gestion-de-projet/dossiers-methodes/gap-analysis> », consulté le 01/05/2020, 21 :50 pm

[5] Dossier INRS – extrait du site www.inrs.fr , « Les système de management de la santé et de la sécurité au travail, mise à jour : 23/01/2009, P2.

ANNEXES

**ANNEXES A – POLITIQUE HSE DE GROUPE
SONATRACH**



Déclaration de Politique HSE du Groupe Sonatrach

Le Groupe Sonatrach s'engage à faire de ses performances en matière de Santé, de Sécurité et d'environnement un critère de progrès et un atout aussi bien sur le plan interne que dans ses relations avec ses partenaires et toutes autres parties tierces.

Le Groupe Sonatrach s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de ses activités, la préservation de la santé au travail, la protection de l'environnement et à minimiser pour les populations riveraines, les risques éventuels découlant de ses activités.

Le Groupe Sonatrach s'engage à mettre en place des principes de gestion qui assurent la protection des ressources naturelles ainsi que leur préservation pour les générations futures.

Le Groupe Sonatrach déclare solennellement :

- Se conformer aux dispositions légales et réglementaires en matière de Santé, Sécurité et Environnement et à élaborer ses propres standards dans ce domaine ;
- Développer une démarche préventive de gestion des risques d'accidents, d'incidents, d'atteintes à la santé au travail et à l'environnement ;
- Veiller à l'évaluation et à l'amélioration continue de ses performances en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement ;
- Assurer la formation de ses employés en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement ;
- Développer l'information et la communication en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement envers ses employés, ses partenaires et toutes autres parties tierces ;

Le Groupe Sonatrach s'engage à mettre en place les ressources humaines et matérielles nécessaires pour atteindre tous ces objectifs.

La Santé, la Sécurité et l'Environnement sont l'affaire de tous.

Chacun dans son poste et dans son activité est responsable de l'application de la politique de Sonatrach dans ce domaine.

Le Président Directeur Général,

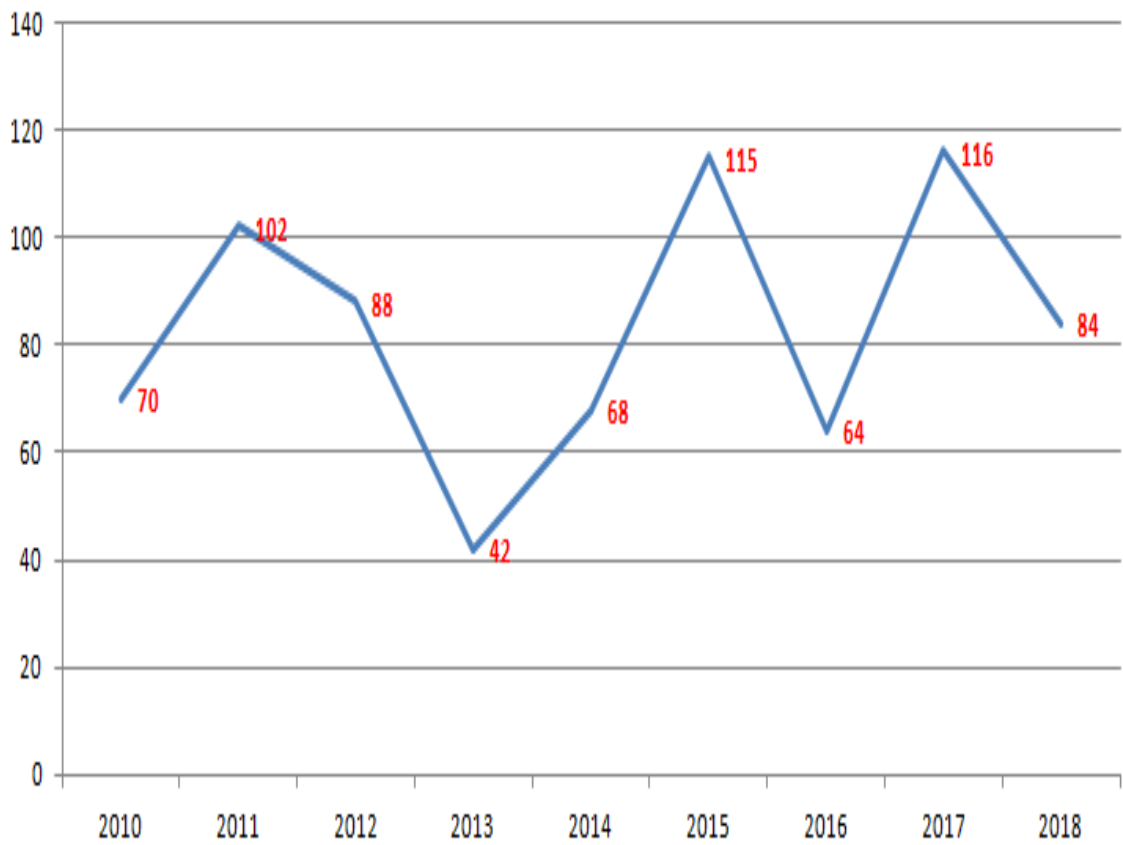
M. MEZIANE



Alger, le 27 avril 2004

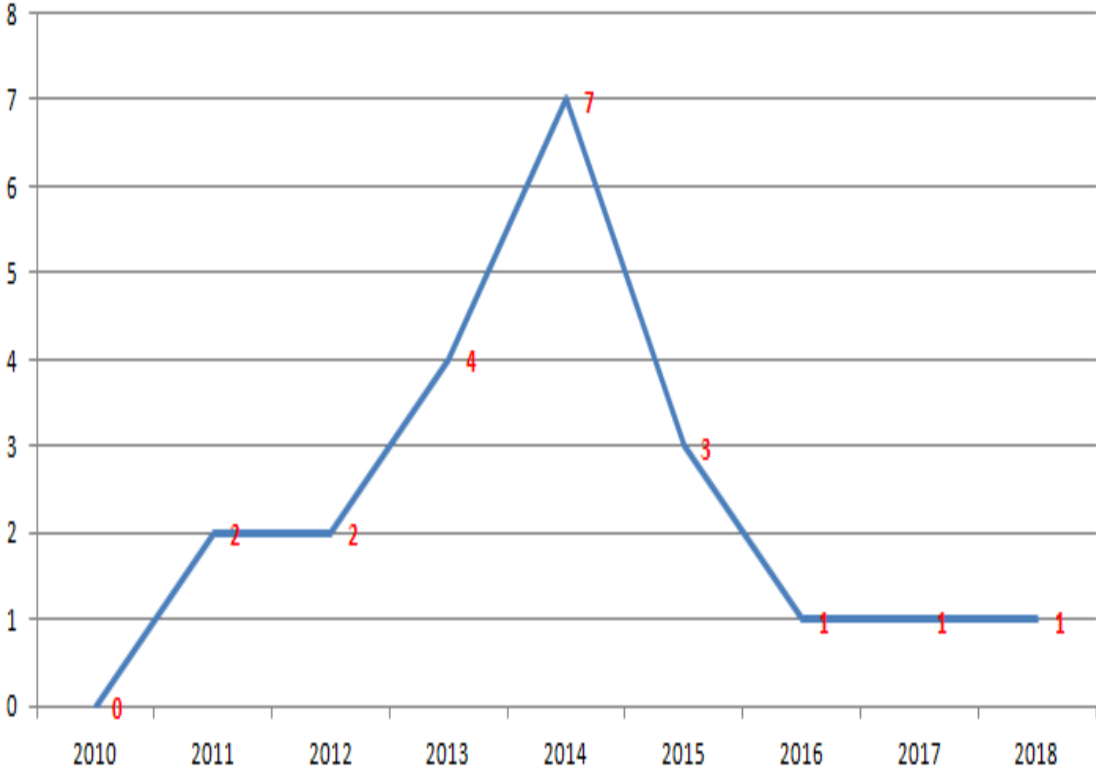
**ANNEXES B – EVOLUTION DU NOMBRE D ‘INCIDENTS
DE NIVEAU 5’ A SONATRACH TRC**

Number of incidents per year



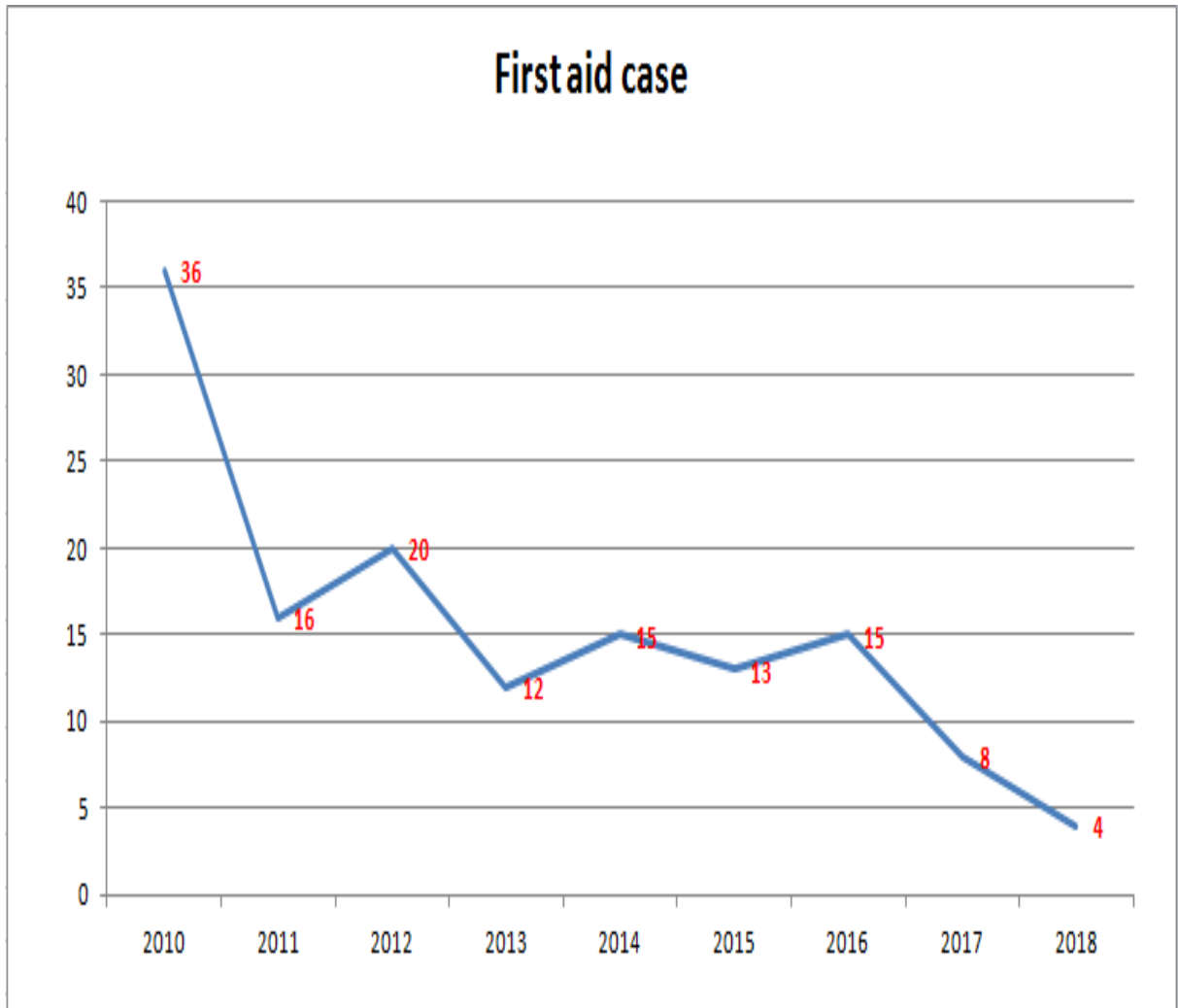
**ANNEXES C – EVOLUTION DU NOMBRE D ‘ACCIDENT
DE LA ROUTE GRAVES’ A SONATRACH TRC**

Severe road traffic accidents



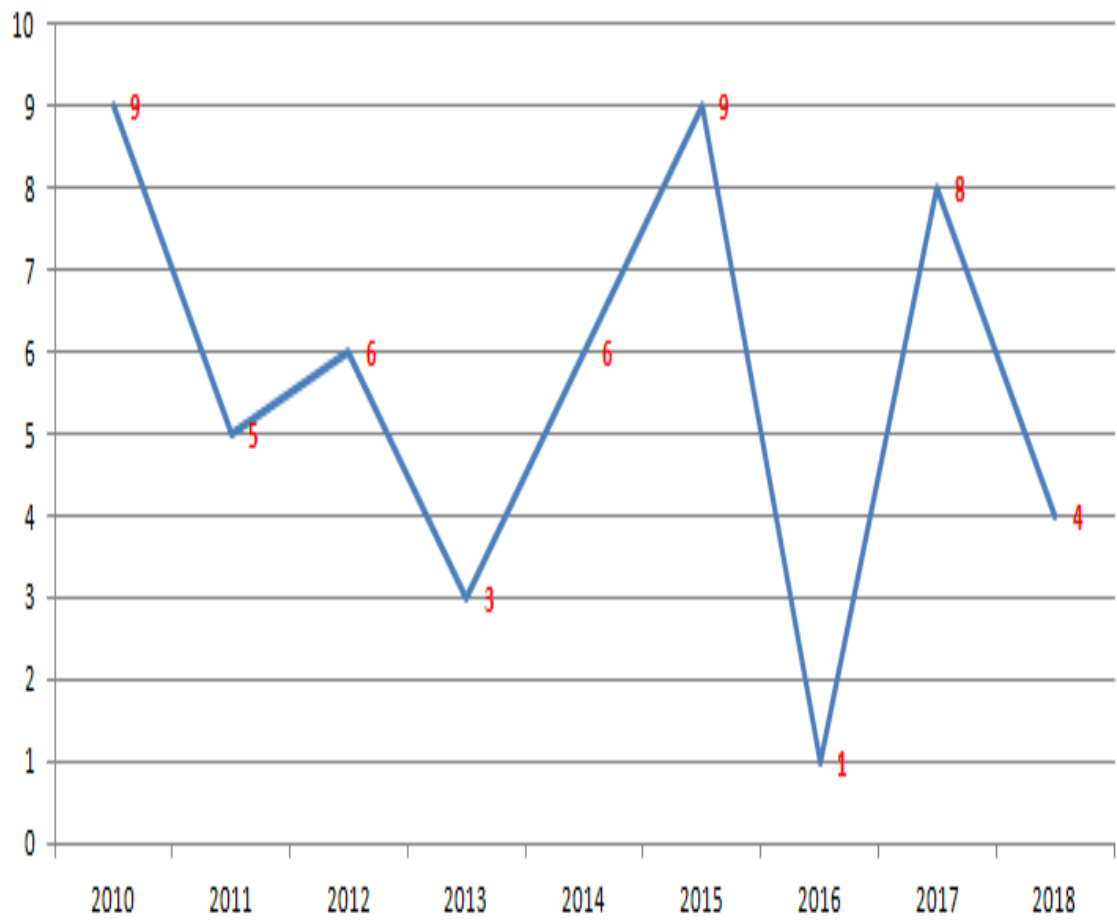
**ANNEXES D – EVOLUTION DES ‘CAS DE PREMIERS
SOINS’ A SONATRACH TRC**

First aid case



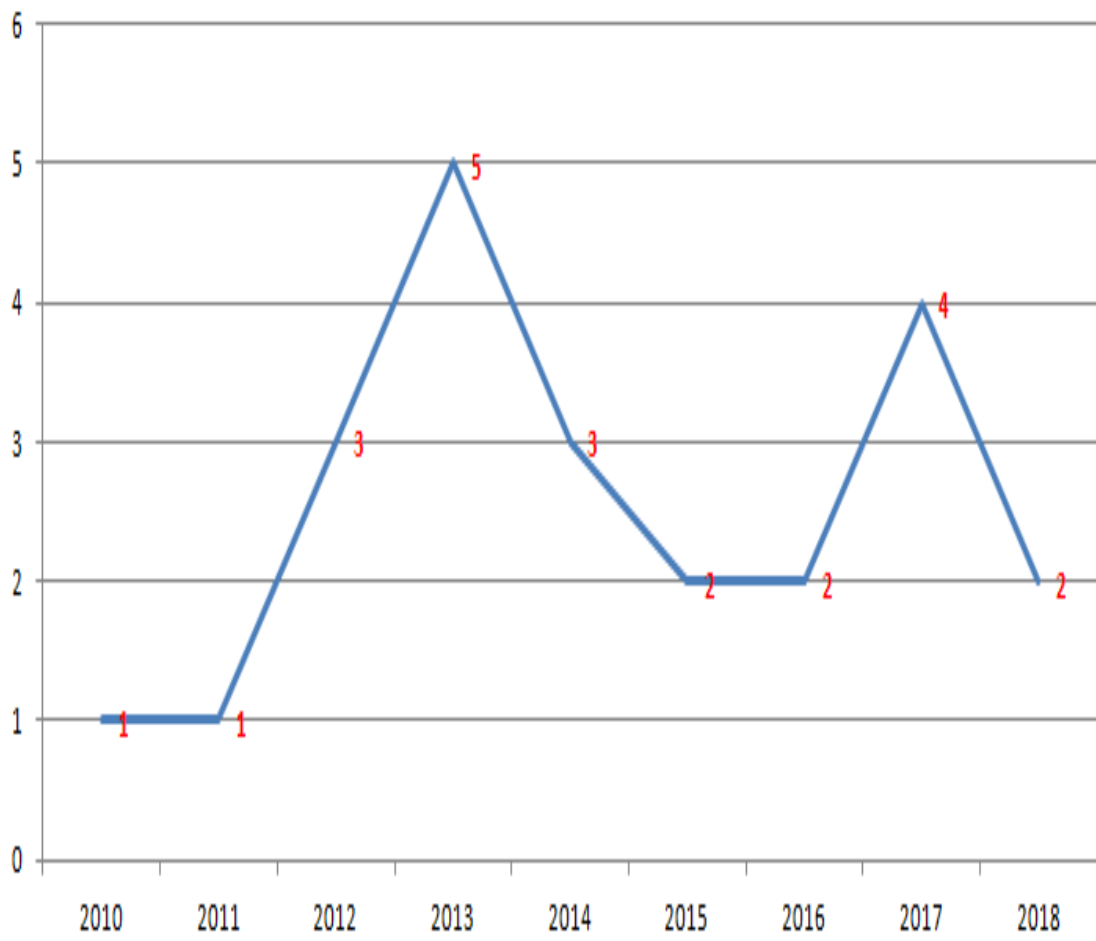
**ANNEXES E – EVOLUTION DES ‘CAS DE TRAITEMENT
MEDICAL’ A SONATRACH TRC**

Medical treatment case



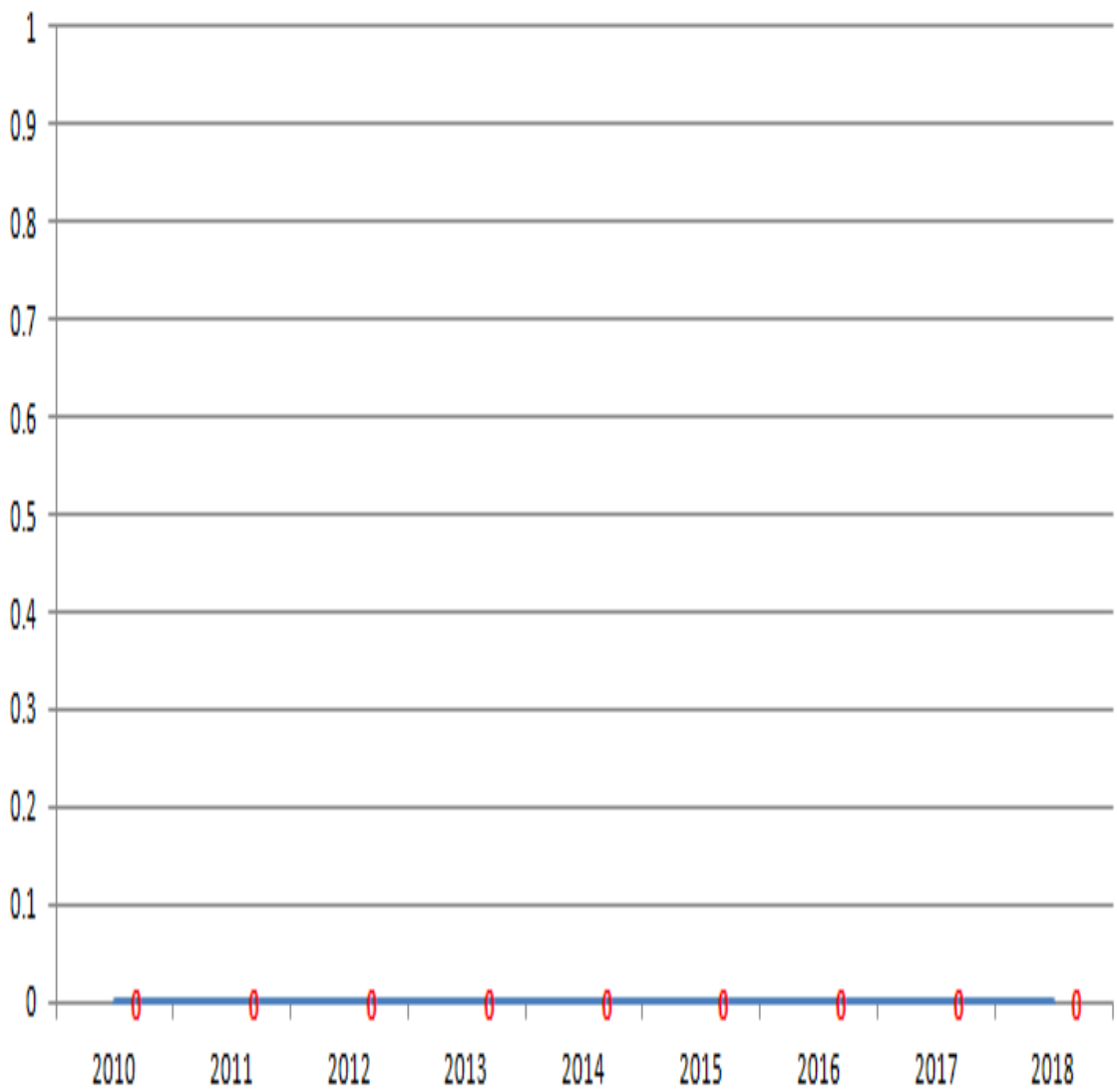
**ANNEXES F – EVOLUTION DES ‘CAS D’ACCIDENT AVEC
ARRET DE TRAVAIL’ A SONATRACH TRC**

Day away from work case



**ANNEXES G – EVOLUTION DES ‘CAS DE DECES ’ A
SONATRACH TRC**

Fatality



**ANNEXES H – DIAGNOSTIC DE SMSST /
QUESTIONNAIRE**

Diagnostic de SMSST / Questionnaire

| | Exigences | Appliqués | Non-Appliqués |
|----|--|------------------|----------------------|
| | 4. Comprendre l'organisme et son contexte | | |
| | 4.1 L'entreprise et son context | | |
| 1 | les enjeux externes et internes sont-elles déterminées ? | | |
| | 4.2 Parties intéressées | | |
| 2 | Les parties intéressées sont-elles déterminées ? | | |
| 3 | Est-ce que les besoins et attentes des travailleurs et autres parties intéressées sont déterminées ? | | |
| 4 | Les exigences légales sont-elles déterminées ? | | |
| | 4.3 Domaine d'application | | |
| 5 | Le domaine d'application du MSST est-il établi ? | | |
| 6 | les enjeux externes et internes sont-ils pris en considérations ? | | |
| 7 | les exigences des parties intéressées sont-elles prises en considération ? | | |
| 8 | Les activités professionnelles sont-elles prises en considération ? | | |
| 9 | Est-ce que toutes les activités sous l'influence de l'entreprise sont incluses? | | |
| 10 | Le domaine d'application est-il conservé comme information documentée ? | | |
| | 4.4 Système de management de la SST | | |
| 11 | Le SMSST est-il établi, appliqué, | | |

| | | | |
|----|---|--|--|
| | tenu à jour et amélioré en continue ? | | |
| | 5. Leadership et participation des travailleurs | | |
| | 5.1 Leadership et engagement | | |
| 12 | La politique SST comporte-t-elle un engagement de prévention? | | |
| 13 | la politique et les objectifs sont-ils établis ? | | |
| 14 | Est-ce que les exigences du SMSST sont intégrées aux processus métier | | |
| 15 | les ressources nécessaires au SMSST sont-elles disponibles ? | | |
| 16 | l'importance d'un SMSST efficace est-elle communiquée ? | | |
| 17 | le SMSST atteint-il les résultats attendus ? | | |
| 18 | Le personnel est-il orienté et soutenu afin de contribuer à la performance du SMSST ? | | |
| 19 | L'amélioration continue est-elle promue ? | | |
| 20 | les autres rôles managériaux pertinents sont-ils soutenus ? | | |
| 21 | La culture SST est-elle promue ? | | |
| 22 | les travailleurs sont-ils protégés de représailles ? | | |
| 23 | Existe-t-il un processus Établi et appliqué pour la consultation et la participation des travailleurs ? | | |
| 24 | L'établissement et le fonctionnement des comités SST sont-ils soutenus ? | | |
| | 5.2 Politique SST | | |
| 25 | Existe-t-il un engagement à procurer des conditions de travail sûres et | | |

| | | | |
|----|--|--|--|
| | saines ? | | |
| 26 | un cadre pour l'établissement des objectifs SST est-il fourni ? | | |
| 27 | Y a-t-il un engagement à respecter les exigences légales | | |
| 28 | Y a-t-il un engagement à éliminer les dangers ? | | |
| 29 | Y a-t-il un engagement à améliorer en continu le SMSST ? | | |
| 30 | Y a-t-il un engagement à consulter les travailleurs ? | | |
| 31 | la politique SST est-elle conservée comme information documentée | | |
| 32 | la politique SST est-elle communiquée ? | | |
| 33 | la politique SST est-elle tenue disponible aux parties intéressées ? | | |
| 34 | la politique SST est-elle pertinente et appropriée ? | | |
| | 5.3 Rôles, responsabilités et autorités | | |
| 35 | Les responsabilité et autorités du SMSST sont-ils attribués ? | | |
| 36 | Les responsabilités et autorités sont-elles tenues à jour comme information documentée ? | | |
| 37 | Les travailleurs assument-ils les responsabilités des éléments du SMSST dont ils ont la charge ? | | |
| 38 | Le SMSST respecte-il les exigences de la norme ISO 45001 ? | | |
| 39 | Existe-t-ildes rapports présentés sur la performance du SMSST ? | | |
| | 5.4 Consultation et participation des travailleurs | | |

| | | | |
|----|---|--|--|
| 40 | Y a-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour la consultation et la participation des travailleurs ? | | |
| 41 | les méthodes, le temps, la formation et les ressources nécessaires Pour la consultation et la participation des travailleurs ou de leurs représentants sont-ils fournis ? | | |
| 42 | Des informations claires, compréhensibles et pertinentes sont-elles fournies à temps ? | | |
| 43 | les obstacles à la participation des travailleurs sont-ils déterminés et supprimés ? | | |
| 44 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres pour déterminer les besoins et attentes des parties intéressées ? | | |
| 45 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres en établissant la politique SST. ? | | |
| 46 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres en attribuant les rôles, responsabilités et autorités ? | | |
| 47 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres pour déterminer comment appliquer et respecter les exigences légales ? | | |
| 48 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres en établissant les objectifs SST ? | | |
| 49 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres Pour déterminer les mesures de prévention concernant les prestataires externes ? | | |
| 50 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres pour | | |

| | | | |
|----|---|--|--|
| | déterminer ce qui est nécessaire de surveiller, mesurer et évaluer ? | | |
| 51 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres en planifiant, appliquant et tenant à jour le programme d'audit ? | | |
| 52 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres en assurant l'amélioration continue ? | | |
| 53 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres pour déterminer méthodes de consultation et de participation ? | | |
| 54 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres en identifiant les dangers et en évaluant les risques et opportunités ? | | |
| 55 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres pour déterminer les actions pour éliminer les dangers et réduire les risques SST ? | | |
| 56 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres pour déterminer les exigences en termes de compétence, des besoins en formation, et en évaluation des formations ? | | |
| 57 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres pour déterminer ce qu'il est nécessaire de communiquer et comment le faire ? | | |
| 58 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres pour déterminer les mesures de prévention, leurs application et utilisation effectives ? | | |
| 59 | Existe-t-il une consultation des travailleurs non cadres ? (lors des enquêtes d'incidents, de non- | | |

| | | | |
|----|--|--|--|
| | conformités et la détermination des actions correctives) | | |
| | 6. Planification | | |
| | 6.1 Actions face aux risques et opportunités | | |
| | 6.1.1 Généralités | | |
| 60 | Les risques et opportunités sont-ils déterminés ? (Afin de s'assurer que le SMSST peut atteindre les résultats prévus) | | |
| 61 | Les risques et opportunités sont-elles Déterminées ? (Afin d'anticiper ou de réduire les effets indésirables comme traumatismes et pathologies) | | |
| 62 | Les risques et opportunités sont-elles Déterminées ? (Afin de s'inscrire dans la démarche d'amélioration continue). | | |
| 63 | Les dangers sont-ils pris en compte ? (Lors de la détermination des risques et opportunités du SMSST et des résultats escomptés auxquels il faut répondre) | | |
| 64 | Les risques professionnels et autres risques sont-ils pris en compte ? (Lors de la détermination des risques et opportunités du SMSST et des résultats escomptés auxquels il faut répondre) | | |
| 65 | Les opportunités SST et autres opportunités sont-elles prises en compte ? (Lors de la détermination des risques et opportunités du SMSST et des résultats escomptés auxquels il faut répondre) | | |
| 66 | Les exigences légales et autres exigences sont-ils pris en compte ? | | |

| | | | |
|----------------------------|--|--|--|
| | (Lors de la détermination des risques et opportunités du SMSST et des résultats escomptés auxquels il faut répondre) | | |
| 67 | Les risques et les opportunités pour atteindre les résultats prévus du SMSST sont-ils déterminés et évalués ? | | |
| 68 | Les risques et les opportunités avant d'appliquer les modifications sont-ils évalués ? | | |
| 69 | Une information documentée sur les risques et opportunités est-elle tenu à jour ? | | |
| 6.1.2 Objectifs SST | | | |
| 70 | un processus d'identification des dangers est-il établi, appliqué et tenu à jour? | | |
| 71 | les facteurs sociaux, le leadership et la culture d'entreprise sont-ils pris en compte dans le processus l'organisation du travail ? | | |
| 72 | Est-il pris en compte dans le processus, les activités et situations habituelles et inhabituelles et les dangers liés aux infrastructures, aux équipements, aux matériaux, aux substances et aux conditions physiques du lieu de travail ? | | |
| 73 | Est-il pris en compte dans le processus les activités et situations habituelles et inhabituelles et les dangers liés à la conception, la recherche, le développement, les essais, la production, l'assemblage, la construction, la prestation de service, la maintenance et l'élimination du produit et du service ? | | |
| 74 | Est-il pris en compte dans le processus les activités et situations | | |

| | | | |
|----|--|--|--|
| | habituelles et inhabituelles et les dangers liés au facteur humain ? | | |
| 75 | Est-il pris en compte dans le processus les activités et situations habituelles et inhabituelles et les dangers liés à la manière comment le travail est réalisé ? | | |
| 76 | Est-il pris en compte dans le processus, les incidents du passé ? | | |
| 77 | Est-il pris en compte dans le processus, les situations d'urgence potentielles ? | | |
| 78 | Est-il pris en compte dans le processus les personnes ayant accès au lieu de travail ? | | |
| 79 | Est-il pris en compte dans le processus, les personnes à proximité du lieu de travail ? | | |
| 80 | Est-il pris en compte dans le processus, les travailleurs sur un autre lieu de travail non sous l'autorité directe de l'entreprise ? | | |
| 81 | Est-il pris en compte dans le processus, d'autres aspects comme la conception des lieux de travail, des processus, des installations, des machines, des équipements, des procédures de travail, de l'organisation du travail ? | | |
| 82 | Est-il pris en compte dans le processus, d'autres aspects comme des situations à proximité du lieu de travail causés par des activités sous l'autorité de l'entreprise ? | | |
| 83 | Est-il pris en compte dans le processus, d'autres aspects non sous l'autorité de l'entreprise comme des situations à proximité du lieu de travail pouvant causer des | | |

| | | | |
|----|---|--|--|
| | traumatismes et pathologies chez les travailleurs sur le lieu de travail ? | | |
| 84 | Est-il pris en compte dans le processus, les modifications actuelles ou envisagées comme modifications sur l'organisation, les opérations, les processus, activités et le SMSST ? | | |
| 85 | Est-il pris en compte dans le processus, l'évolution des connaissances sur les dangers Et les informations liées ? | | |
| 86 | Y a-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour évaluer les risques professionnels par rapport aux dangers identifiés ? | | |
| 87 | Y a-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour déterminer et évaluer les autres risques par rapport à l'établissement, l'application, le fonctionnement et la tenue à jour du SMSST ? | | |
| 88 | Les méthodes et critères d'évaluation des risques professionnels sont-elles déterminées ? | | |
| 89 | Des informations documentées sur les méthodes et critères d'évaluation sont-elles tenus à jour et conservées ? | | |
| 90 | Y a-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour évaluer les opportunités d'amélioration de la performance du SMSST et les modifications planifiées En prenant en compte les opportunités d'adapter le travail, son organisation et son environnement aux travailleurs. Les modifications relatives à l'entreprise, | | |

| | | | |
|-----|--|--|--|
| | la politique, les processus ou les activités ? | | |
| 91 | Y a-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour évaluer les opportunités d'amélioration de la performance du SMSST et les modifications planifiées En prenant en compte les opportunités d'éliminer les dangers et de réduire les risques SST ? | | |
| 92 | Y a-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour évaluer les opportunités d'amélioration du SMSST ? | | |
| 93 | Y a-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour déterminer et accéder aux exigences légales actualisées ? | | |
| 94 | Y a-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour déterminer comment ces exigences légales s'appliquent à l'entreprise ? | | |
| 95 | Y a-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour prendre en compte les exigences légales ? | | |
| 96 | des informations documentées sur ses exigences légales sont-elles tenues à jour et conservées ? | | |
| 97 | les exigences légales sont-elles mises à jour ? | | |
| 98 | Des actions pour faire face aux risques et opportunités sont-elles planifiées ? | | |
| 99 | Des actions pour répondre aux exigences légales sont-elles planifiées ? | | |
| 100 | Des actions pour anticiper et faire face aux situations d'urgence sont-elles planifiées ? | | |
| 101 | Est-il planifié comment intégrer et | | |

| | | | |
|-----|---|--|--|
| | appliquer les actions dans les processus du SMSST et dans les processus métier ? | | |
| 102 | Est-il est planifié comment évaluer l'efficacité de ces actions ? | | |
| 103 | La hiérarchie des mesures de prévention lors de la planification des actions est-elle prise en compte ? | | |
| 104 | Est-il pris en compte les bonnes pratiques, les options technologiques et les exigences financières, opérationnelles et économiques ? | | |
| | 6.2 Objectifs SST et planification pour les atteindre | | |
| 105 | les objectifs SST sont-ils établis ? | | |
| 106 | Des objectifs cohérents avec la politique SST sont-ils choisis ? | | |
| 107 | Les objectifs sont ils mesurables ? | | |
| 108 | Les exigences applicables sont-elles prises en compte ? | | |
| 109 | les résultats des évaluations des risques et opportunités sont-elles prises en compte ? | | |
| 110 | Les résultats des consultations sont-elles prises en compte ? | | |
| 111 | les objectifs sont-ils surveillés ? | | |
| 112 | Y a-t-il une communication sur les objectifs ? | | |
| 113 | les objectifs sont-ils tenus à jour ? | | |
| 114 | Est-il déterminé ce qui sera fait pour atteindre les objectifs SST ? | | |
| 115 | Les ressources nécessaires sont-elles déterminées ? | | |
| 116 | Est-il déterminé qui sera responsable ? | | |
| 117 | le calendrier de la planification est-il | | |

| | | | |
|-----|--|--|--|
| | déterminé ? | | |
| 118 | Est-il déterminé comment les résultats seront évalués ? | | |
| 119 | Est-il déterminé comment intégrer les actions dans les processus métier ? | | |
| 120 | Des informations sur les objectifs sont-elles tenues à jour et documentées ? | | |
| | 7. Support | | |
| | 7.1 Ressources | | |
| 121 | Les ressources nécessaires sont-elles déterminées est fournies ? | | |
| | 7.2 Compétence | | |
| 122 | les compétences nécessaires des travailleurs sont-elles déterminées ? | | |
| 123 | Les travailleurs sont-ils compétents y compris l'aptitude à identifier les dangers ? | | |
| 124 | Des actions sont-elles menées pour acquérir et tenir à jour les compétences nécessaires ? | | |
| 125 | Des informations documentées sur les compétences sont-elles conservées ? | | |
| | 7.3 Sensibilisation | | |
| 126 | les travailleurs sont-ils sensibilisés à la politique et aux objectifs SST ? | | |
| 127 | les travailleurs sont-ils sensibilisés à l'importance de leur contribution à l'efficacité du SMSST ? | | |
| 128 | les travailleurs sont-ils sensibilisés aux répercussions et aux conséquences du non-respect des exigences du SMSST ? | | |
| 129 | les travailleurs sont-ils sensibilisés aux incidents ? | | |
| 130 | les travailleurs sont-ils sensibilisés | | |

| | | | |
|-----|---|--|--|
| | aux dangers et aux risques professionnels ? | | |
| 131 | les travailleurs sont-ils sensibilisés aux dispositions de leur droit de retrait ? | | |
| | 7.4 Communication | | |
| 132 | Y a-t-il un processus de communication établi, appliqué et tenu à jour Y compris pour déterminer sur quels sujets communiquer ? | | |
| 133 | Y a-t-il un processus de communication établi, appliqué et tenu à jour et déterminant quand communiquer ? | | |
| 134 | Y a-t-il un processus de communication établi, appliqué et tenu à jour et déterminant avec qui communiquer aux différents niveaux de l'entreprise ? | | |
| 135 | Y a-t-il un processus de communication établi, appliqué et tenu à jour et déterminant avec qui communiquer (prestataires externes et visiteurs) ? | | |
| 136 | Y a-t-il un processus de communication établi, appliqué et tenu à jour et déterminant avec qui communiquer (autres parties intéressées) ? | | |
| 137 | Y a-t-il un processus de communication établi, appliqué et tenu à jour et déterminant comment communiquer ? | | |
| 138 | les aspects relatifs à la diversité lors de l'analyse des besoins en communication sont-ils pris en compte ? | | |
| 139 | L'opinion des parties intéressées | | |

| | | | |
|-----|--|--|--|
| | externes est-il pris en compte ? | | |
| 140 | Les exigences légales sont-elles prises en compte lors de l'établissement du processus de communication ? | | |
| 141 | Les informations à communiquer sont-elles cohérentes et fiables par rapport au SMSST ? | | |
| 142 | Est-il répondu aux communications pertinentes concernant le SMSST ? | | |
| 143 | Des informations documentées pertinentes sur sa communication sont-elles conservées ? | | |
| 144 | le processus de communication permet-il aux travailleurs de contribuer à l'amélioration continue | | |
| 145 | les informations pertinentes du SMSST sont-elles Communiquées en externe ? | | |
| 146 | Les informations documentées exigées par l'ISO 45001 sont-elles incluses dans le SMSST ? | | |
| 147 | <p>Est-il inclus dans le SMSST les informations documentées jugées nécessaires à l'efficacité du SMSST ? tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consulter les travailleurs - identifier les dangers. - évaluer les risques - évaluer les opportunités. - identifier les exigences légales – communiquer. - réaliser la revue de processus - éliminer les dangers et réduire les risques professionnels - piloter les changements . - acquérir les produits et services - anticiper les situations d'urgence. | | |

| | | | |
|-----|--|--|--|
| | -inspecter, analyser et évaluer - évaluer la conformité. -enquêter sur un incident - maîtriser les non-conformités. | | |
| 148 | les informations documentées sont-elles identifiées est décrites de façon appropriée Lors de leur création et mise à jour. | | |
| 149 | Le format et le support des informations documentées sont-ils appropriés ? | | |
| 150 | Les informations documentées sont-elles passées en revue et validées de façon appropriée ? | | |
| 151 | Les informations documentées sont-elles Maîtrisées pour qu'elles soient disponibles et conviennent à l'utilisation ? | | |
| 152 | les informations documentées sont-elles Maîtrisées pour qu'elles soient convenablement protégées ? | | |
| 153 | des activités de distribution, d'accès, de récupération et d'utilisation sont-elles appliquées ? | | |
| 154 | Des activités de stockage et de protection Y compris la préservation de lisibilité sont-elles appliquées ? | | |
| 155 | Des activités de maîtrise des modifications sont-elles appliquées ? | | |
| 156 | Des activités de conservation et d'élimination sont-elles appliquées ? | | |
| 157 | Les informations documentées d'origine externe sont-elles identifiées et maîtrisées ? | | |
| 158 | Les informations documentées sont-elles Maîtrisées pour qu'elles soient disponibles et conviennent à | | |

| | | | |
|-----|---|--|--|
| | l'utilisation ? | | |
| | 8.Réalisation | | |
| | 8.1 Planification et maîtrise opérationnelle | | |
| 159 | Des processus nécessaires pour respecter les exigences du SMSST sont-ils planifiés, appliqués, maîtrisés et tenus à jour ? | | |
| 160 | Des processus nécessaires pour respecter les exigences de SMSST sont-ils planifiés, appliqués, maîtrisés et tenus à jour ? | | |
| 161 | Des processus nécessaires pour respecter les exigences du SMSST sont-ils planifiés, appliqués et tenus à jour ? | | |
| 162 | Des processus nécessaires pour respecter les exigences du SMSST sont-ils planifiés, appliqués et tenus à jour ? (En adaptant le travail aux travailleurs) | | |
| 163 | Les parties pertinentes du SMSST sont-elles coordonnées avec les autres entreprises | | |
| | 8..2 Elimination des dangers et réduction des risques | | |
| 164 | Les dangers sont-ils éliminés ? | | |
| 165 | Les dangers sont-ils remplacés par des matériaux, processus, opérations ou équipements moins dangereux ? | | |
| 166 | Des protections collectives sont-elles appliquées ? | | |
| 167 | Des mesures de prévention administratives sont-elles appliquées ?y compris la formation | | |
| 168 | Des équipements de protection individuelle adéquats Sont-ils utilisés ? | | |

| | | | |
|-----|--|--|--|
| | 8.3 Pilotage de changement | | |
| 169 | Existe-t-il un processus Établi pour l'application et la maîtrise des changements temporaires ou permanents planifiés ? (y compris pour de nouveaux produits, services et processus ou leurs modifications) | | |
| 170 | un processus est-il Établi pour l'application et la maîtrise des changements temporaires ou permanents planifiés ? (Y compris relatifs aux exigences légales et autres exigences) | | |
| 171 | Un processus est-il établi pour l'application et la maîtrise des changements temporaires ou permanents planifiés ? (Y compris relatifs à l'évolution des informations sur les dangers ou les risques professionnels) | | |
| 172 | un processus est-il établi pour l'application et la maîtrise des changements temporaires ou permanents planifiés ? (Y compris relatifs à l'évolution des connaissances et de la technologie) | | |
| 173 | les conséquences des changements imprévus sont-elles analysées ? | | |
| | 8.4 Acquisition | | |
| 174 | Un processus de maîtrise d'acquisition de produits et services est-il établi, appliqué et tenu à jour ? | | |
| | 8.4.1 Prestatairesexterns | | |
| 175 | Le processus d'acquisition est-il cordonné avec les prestataires externes ? (Afin d'identifier les dangers et d'évaluer et de maîtriser les risques professionnels relatifs aux activités et opérations des prestataires externes pouvant influencer l'entreprise) | | |

| | | | |
|-----|---|--|--|
| | | | |
| 176 | Le processus d'acquisition est-il cordonné avec les prestataires externes ? (Afin d'identifier les dangers et d'évaluer et de maîtriser les risques professionnels relatifs aux activités et opérations de l'entreprise pouvant influencer les travailleurs des prestataires externes) | | |
| 177 | Le processus d'acquisition est-il cordonné avec les prestataires externes ? (Afin d'identifier les dangers et d'évaluer et de maîtriser les risques professionnels relatifs aux activités et opérations des prestataires externes pouvant influencer d'autres parties intéressées sur le lieu de travail) | | |
| 178 | les exigences du SMSST Sont-ils respectées par les prestataires externes ? | | |
| 179 | les critères SST sont-ils définis et appliqué pour sélectionner les prestataires externes ? | | |
| | 8.4.3 Externalisation | | |
| 180 | les fonctions et processus externalisés sont-elles maîtrisés ? | | |
| 181 | Les dispositions d'externalisation respectent-ils les exigences légales ? | | |
| 182 | Type et le degré de maîtrise à appliquer est-il défini dans le SMSST? | | |
| | 8.5 Situations d'urgence, préparation et réponse | | |
| 183 | Existe-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence potentielles? (En | | |

| | | | |
|-----|--|--|--|
| | établissant une réponse planifiée aux situations d'urgence y compris l'administration des premiers secours.) | | |
| 184 | Existe-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence potentielles? (En fournissant des formations sur la réponse planifiée) | | |
| 185 | Existe-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence potentielles? (En réalisant périodiquement des tests et des exercices pour évaluer la capacité planifiée à répondre) | | |
| 186 | Existe-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence potentielles? (En évaluant la performance et, si nécessaire, la révision de la réponse planifiée, y compris après un test et surtout après l'apparition d'une situation d'urgence) | | |
| 187 | Existe-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence potentielles? (En communiquant et fournissant des informations pertinentes à tous les travailleurs sur leurs obligations et responsabilités) | | |
| 188 | Existe-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence potentielles? (En communiquant des informations pertinentes à toutes les parties) | | |

| | | | |
|-----|--|--|--|
| | intéressées) | | |
| 189 | Existe-t-il un processus établi, appliqué et tenu à jour pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence potentielles? (En prenant en compte les besoins et les capacités de toutes les parties intéressées pertinentes et en assurant leur implication dans l'élaboration de la réponse planifiée) | | |
| 190 | Des informations documentées sur les processus et sur les plans de réponse aux situations d'urgence potentielles sont-elles conservées et tenus à jour ? | | |
| | 9. Evaluation | | |
| | 9.1 Inspection | | |
| 191 | Un processus pour l'inspection, l'analyse et l'évaluation de la performance est-il établi, appliqué et tenu à jour ? | | |
| 192 | Est-il déterminé ce qu'il est nécessaire d'inspecter ? (Y compris le degré de respect des exigences légales) | | |
| 193 | Est-il déterminé ce qu'il est nécessaire d'inspecter ? (Y compris les activités concernées par les dangers, les risques et les opportunités identifiés) | | |
| 194 | Est-il déterminé ce qu'il est nécessaire d'inspecter ? (Y compris l'avancement vers l'atteinte des objectifs SST) | | |
| 195 | Est-il déterminé ce qu'il est nécessaire d'inspecter ? (Y compris l'efficacité des mesures de prévention) | | |
| 196 | Les méthodes utilisées Pour l'inspection, l'analyse et l'évaluation | | |

| | | | |
|-----|--|--|--|
| | de la performance sont-elles déterminées ? | | |
| 197 | Les critères utilisés afin d'évaluer la performance SST sont-ils déterminés ? | | |
| 198 | Est-il déterminé quand l'inspection sera réalisée ? | | |
| 199 | Est-il déterminé quand utiliser les résultats de l'inspection ? | | |
| 200 | la performance SST est-elle évaluée ? | | |
| 201 | Les équipements d'inspection sont-ils étalonnés ou vérifiés ? | | |
| 202 | Des informations documentées appropriées sont-elles conservées ? (Comme preuves des résultats d'inspection, d'analyse et d'évaluation de la performance.) | | |
| 203 | Des informations documentées appropriées sont-elles conservées ? (Sur la maintenance, l'étalonnage ou la vérification des équipements de mesure) | | |
| 204 | Un processus pour évaluer le respect des exigences légales établi, appliqué et tenu à jour | | |
| 205 | La méthode et la fréquence de l'évaluation sont-elles déterminées ? | | |
| 206 | la conformité est-elle évaluée ? | | |
| 207 | La connaissance et la compréhension de sa conformité est-elle maintenue ? | | |
| 208 | Des informations documentées sur les résultats des évaluations de conformité sont-elles conservées ? | | |
| | 9.2 Audit interne | | |
| 209 | Des audits internes à des intervalles planifiés sont-ils réalisés pour fournir des informations permettant de déterminer si le SMSST respecte | | |

| | | | |
|-----|---|--|--|
| | les exigences de l'entreprise ? | | |
| 210 | Des audits internes à des intervalles planifiés sont-ils réalisés pour fournir des informations permettant de déterminer si le SMSST respecte les exigences de la norme ISO 45001 | | |
| 211 | Des audits internes à des intervalles planifiés sont-ils réalisés afin de fournir des informations permettant de déterminer si le SMSST est appliqué effectivement ? | | |
| 212 | Un programme d'audit interne est-il planifié, établi, appliqué et tenu à jour ? | | |
| 213 | Est-il pris en considération dans le programme d'audit l'importance des processus concernés ? | | |
| 214 | Les critères d'audit sont-ils définis ? | | |
| 215 | Les auditeurs sont-ils sélectionnés ? | | |
| 216 | les résultats des audits sont-ils communiqués aux cadres concernés ? | | |
| 217 | Des actions pour remédier aux non-conformités sont-elles menées ? | | |
| 218 | Les informations documentées sur l'application du programme d'audit sont-elles conservées ? | | |
| | 9.3 Revue de direction | | |
| 219 | le SMSST est-il passé en revue à des intervalles planifiés ? | | |
| 220 | Est-il pris en considération l'avancement des actions décidées au cours de la revue de direction précédente ? | | |
| 221 | Est-il pris en considération les | | |

| | | | |
|-----|---|--|--|
| | modifications des enjeux pertinents pour le SMSST ? | | |
| 222 | Est-il pris en considération les modifications des enjeux pertinents pour le SMSST ? | | |
| 223 | Est-il pris en considération les modifications des enjeux pertinents pour le SMSST ? | | |
| 224 | Est-il pris en considération le degré de réalisation de la politique SST Et d'atteinte des objectifs SST? | | |
| 225 | Est-il pris en considération les informations sur la performance SST Et les tendances sur les incidents, les non-conformités, les actions correctives et l'amélioration continue? | | |
| 226 | Est-il pris en considération les informations sur la performance SST Et les tendances sur les résultats de l'inspection? | | |
| 227 | Est-il pris en considération les informations sur la performance SST Et les tendances sur les résultats de l'évaluation du respect des exigences légales? | | |
| 228 | Est-il pris en considération les informations sur la performance SST Et les tendances sur les résultats des audits? | | |
| 229 | Est-il pris en considération les informations sur la performance SST Et les tendances sur la consultation et la participation des travailleurs? | | |
| 230 | Est-il pris en considération les informations sur la performance SST Et les tendances sur les risques et opportunités? | | |

| | | | |
|-----|---|--|--|
| 231 | Est-il pris en considération l'adéquation des ressources nécessaires ? | | |
| 232 | Est-il pris en considération la communication pertinente ? | | |
| 233 | Est-il pris en considération les opportunités d'amélioration continue ? | | |
| 234 | Est-il-Inclu dans les éléments de sortie de la revue de direction des décision Sur l'adéquation, la pertinence et l'efficacité continues du SMSST pour atteindre les résultats prévus ? | | |
| 235 | Est-il-Inclu dans les éléments de sortie de la revue de direction des décision Sur l'adéquation, la pertinence et l'efficacité continues du SMSST pour atteindre les résultats prévus ? | | |
| 236 | Est-il-Inclus dans les éléments de sortie de la revue de direction les décisions Sur les opportunités d'amélioration continue ? | | |
| 237 | Est-il-inclu dans les éléments de sortie de la revue de direction les décisions Sur les modifications à apporter au SMSST ? | | |
| 238 | Est-il-inclu dans les éléments de sortie de la revue de direction les décisions Sur les ressources nécessaires ? | | |
| 239 | Est-il-inclus dans les éléments de sortie de la revue de direction les décisions Sur les actions éventuelles à réaliser ? | | |
| 240 | Est-il-Inclu dans les éléments de | | |

| | | | |
|-----|--|--|--|
| | sortie de la revue de direction les décisions sur l'amélioration de l'intégration du SMSST avec les processus métier ? | | |
| 241 | Est-il-inclu dans les éléments de sortie de la revue de direction les décisions Sur toute implication relative à l'orientation stratégique de l'entreprise ? | | |
| | Est-il communiqué les éléments de sortie de la revue de direction aux travailleurs ? | | |
| 242 | Existe-t-il des informations documentées sur les résultats de la revue de direction ? | | |
| | 10 Amélioration | | |
| | 10.1Généralité | | |
| 243 | Les opportunités d'amélioration sont-elles déterminées ? | | |
| 244 | Des actions sont-elles menues ? | | |
| | 10.2Incidents, non-conformités et actions correctives | | |
| 245 | Un processus pour déterminer et gérer les incidents et les non-conformités est-il établi, appliqué et tenu à jour ? | | |
| 246 | Y a-t-il une réaction rapide lorsqu'un incident ou une non-conformité apparaissent ? | | |
| 247 | Y a-t-il une réaction rapide lorsqu'un incident ou une non-conformité apparaissent ? | | |
| 248 | La nécessité de mener une action corrective en enquêtant l'incident ou en passant en revue la non-conformité est-elle évaluée. ? | | |
| 249 | La nécessité de mener une action corrective en recherchant et analysant les causes de | | |

| | | | |
|-----|--|--|--|
| | l'incident est-elle évaluée. ? | | |
| 250 | La nécessité de mener une action corrective en recherchant si des incidents et non-conformités similaires se sont produits est-elle évaluée. ? | | |
| 251 | Les évaluations existantes des risques SST ou autres risques, si approprié sont-elles passées en revue ? | | |
| 252 | Les actions nécessaires y compris des actions correctives sont-elles déterminées et appliquées ? | | |
| 253 | Les risques SST sont-ils évalués avant de mener des actions | | |
| 254 | l'efficacité de toute action menée passe-t-elle en revue ? | | |
| 255 | Le SMSST est-il modifié ? | | |
| 256 | Des actions correctives appropriées aux conséquences réelles ou potentielles sont-elles menées ? | | |
| 257 | Des informations documentées sur la nature des incidents ou des non-conformités sont-elles conservées ? | | |
| 258 | Des informations documentées sur la nature des incidents ou des non-conformités sont-elles conservées ? | | |
| 259 | Ces informations documentées sont-elles communiquées aux travailleurs et à leurs représentants ? | | |
| | 10.3 Amélioration continue | | |
| 260 | La pertinence, l'adéquation et l'efficacité du SMSST sont-elles améliorées en continue ? En améliorant la performance SST | | |
| 261 | La pertinence, l'adéquation et l'efficacité du SMSST sont-elles | | |

| | | | |
|--------------|---|--|--|
| | améliorées en continue ? En promouvant une culture favorable au SMSST | | |
| 262 | La pertinence, l'adéquation et l'efficacité du SMSST sont-elles améliorées en continue ? En promouvant la participation des travailleurs dans l'amélioration continue du SMSST | | |
| 263 | La pertinence, l'adéquation et l'efficacité du SMSST sont-elles améliorées en continue ? En communiquant les résultats de l'amélioration continue aux travailleurs et leurs représentants | | |
| 264 | La pertinence, l'adéquation et l'efficacité du SMSST sont-elles améliorées en continue ? En tenant à jour et en conservant les informations documentées de l'amélioration continue | | |
| Total | | | |

Auto-évaluation :

Appliqués : X

Non-Appliqués : Vide